

MARCHÉ DE L'EMPLOI

ANALYSE JANVIER 2014



LE SECTEUR DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE EN WALLONIE

Aperçu chiffré en matière d'emploi
Rapport 2012-2013

SYNTHESE

Le secteur de la santé et de l'action sociale est un des secteurs les plus importants en Wallonie tant en termes de volumes que de perspectives de développement de l'emploi.

En raison de l'évolution démographique, du vieillissement de la population mais également de l'évolution sociale qui voient se redessiner les rôles dévolus traditionnellement à chacun, on constate une augmentation du nombre de travailleurs dans l'ensemble du secteur qui évolue selon les besoins des populations mais aussi selon les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour y répondre. Ainsi, vieillissement de la population, évolution sociétale et technique, contraintes budgétaires et choix politiques sont autant de facteurs qui conditionnent l'avenir du secteur. Avec un taux de création d'emplois deux fois plus élevé que le taux de destruction d'emplois (un des plus faibles enregistrés ces dernières années, tant en Belgique qu'en Wallonie), le secteur de l'action sociale et de la santé connaît une évolution positive des postes de travail depuis maintenant plusieurs années. L'emploi, souvent qualifié, y reste majoritairement féminin et en partie exercé à temps partiel.

Les principaux métiers du secteur sont bien entendu liés aux soins (médecins, infirmiers, aides-soignants, professions paramédicales, psychologues) et à l'aide (assistants sociaux, aides familiales) mais la palette de métiers est en réalité beaucoup plus large.

Les activités employant le plus de travailleurs restent les activités hospitalières et les activités de soins résidentiels pour personnes âgées ou avec un handicap moteur.

D'une part, les opportunités d'emploi connues du Forem sont en augmentation ces dernières années. D'autre part, un grand nombre de demandeurs d'emploi s'inscrivent dans les métiers spécifiques du secteur. Cependant, un nombre important de candidatures restent concentrées dans certains métiers (aide-soignant ; aide-ménager ; éducateur ; ...) et des difficultés de recrutement persistent ; notamment dans le métier d'infirmier.

TABLE DES MATIERES

SYNTHESE	1
1. Secteurs et commissions paritaires ?	3
2. Secteur de la santé et de l'action sociale : vue détaillée sur l'emploi.....	7
2.1. Dynamique de l'emploi dans le secteur.....	7
2.2. Evolution récente des postes de travail salarié en Belgique.....	8
2.3. Les postes de travail salarié en Wallonie.....	9
2.4. Les postes de travail indépendant.....	14
2.4.1. Volume et caractéristiques.....	14
2.4.2. Evolution.....	15
3. Les besoins de main-d'œuvre déclarés par les entreprises et connus du Forem	15
3.1. Vue globale	15
3.1.1. Par secteur.....	16
3.1.2. Par groupe métiers	19
3.2. Dans les secteurs de la santé et de l'action sociale.....	20
3.2.1. Caractéristiques.....	21
3.3. Dans les métiers de la santé	26
3.3.1. Les métiers.....	26
3.3.2. Caractéristiques.....	29

3.4. Dans les métiers de l'action sociale	34
3.4.1. Les métiers.....	34
3.4.2. Caractéristiques.....	36
4. Les candidats travailleurs	39
4.1. La demande d'emploi dans le secteur de la santé et l'action sociale.....	39
4.2. Candidats travailleurs dans les métiers de la santé	40
4.2.1. Approche globale	41
4.2.2. Une approche détaillée par métier de la santé.....	42
4.3. Candidats travailleurs dans les métiers de l'action sociale	45
4.3.1. Approche globale	45
4.3.2. Approche détaillée par métier de l'action sociale.....	46
4.4. Candidats travailleurs dans les métiers d'intérêt du secteur, hors métiers de la santé ou de l'action sociale	48
5. La rencontre sur le marché du travail : tensions et difficultés d'appariement.....	51
5.1. Préambule méthodologique et mise en garde	51
5.2. Fonctions critiques.....	52
5.3. Les tensions	53
ANNEXE	56

1. Secteurs et commissions paritaires ?

AVERTISSEMENT

La description qui suit se base sur les données les plus récentes obtenues dans un contexte où l'administration a modernisé de nombreux systèmes de collecte de données en Belgique, rendant l'exercice statistique parfois difficile. Certaines données varient légèrement en comparaison d'autres publications faites par le service AMEF. Les données ici communiquées le sont à titre d'information et visent à permettre une vision globale de la situation des secteurs de la santé et de l'action sociale en Wallonie en matière d'emploi.

La répartition sectorielle est basée sur le secteur d'activité principal de l'établissement décrit au travers de la nomenclature NACE. Il est important de noter qu'en réalité la séparation entre les secteurs « action sociale » et « santé » n'est pas toujours très tranchée, certains établissements étant à cheval sur les deux secteurs (notamment dans le champ du handicap, de la santé mentale ou des toxicodépendances).

Ce rapport aborde une partie de la sphère non marchande au travers de la classification européenne officielle des secteurs d'activités économiques : la « NACE » (basée sur la nature de l'activité des entreprises). Le périmètre du champ d'étude est ici délimité par le secteur d'activité « Q Santé humaine et action sociale ». Il s'adresse prioritairement aux « fonds sectoriels non marchands »¹ qui abordent habituellement les différentes activités du non marchand au travers des commissions paritaires.

Dès lors, pour améliorer la compréhension de la suite du rapport, il paraît nécessaire de comprendre comment se « recouvrent » commissions paritaires et activités économiques dans les secteurs dits non marchands. Il s'agira essentiellement de répondre à la question : parle-t-on de la même chose ?

¹ Fonds fédéraux et bicommunautaires du non-marchand privé (FE-BI), Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation asbl (APEF), Vlaamse Socio Profit Fondsen (VSPF).

Neuf emplois salariés² sur dix du secteur de la « santé humaine et action sociale » se retrouvent dans dix commissions paritaires (voir figure 1), dont cinq dans la seule CP 330, qui concerne les établissements de services de santé. Parmi les autres CP, plusieurs sont également étiquetées « non marchand », comme la CP de services d'éducation et d'hébergement (CP 319), celle des services d'aides familiales et seniors (CP 318), celle des entreprises de travail adapté (CP 327), la CP francophone de l'aide sociale et des soins de santé (CP 332), ou encore celle du secteur socio-culturel (CP 329). Les autres sont des CP « transversales » comme la CP des intérimaires (CP 322) ou celles des employés (CP 200 et 218) ou ouvriers (CP 100).

La rubrique des services publics et secteurs sans CP applicables (CP 999) comprend également une part non négligeable de l'emploi du secteur de la santé et de l'action sociale (NACE Q), soit quelques 6 %. Il s'agit probablement des activités dans le domaine qui sont gérées par des organismes publics.

Par ailleurs, l'ONSS regroupe une série de CP dans des « groupes sectoriels », dont l'un est libellé « secteur non-marchand – social ». Les lignes grisées dans la figure 1, correspondent aux secteurs repris dans ce groupe sectoriel. Elles correspondent à 86 % de l'emploi du secteur de la santé et de l'action sociale (NACE Q).

Outre ces six CP, le groupe sectoriel non-marchand – social comprend également des institutions de l'enseignement libre (CP 152) et des employés des institutions d'enseignement libre subventionnés (CP 225) qui relèvent d'avantage du secteur d'activité de l'enseignement (NACE 85) ; la CP du secteur du spectacle (CP 304) concentrée dans le secteur des activités créatives, artistiques et de spectacle (NACE 90) et la CP relative aux autres institutions des secteurs dits non marchands (CP 337) dont l'emploi se concentre essentiellement dans les administrations publiques (NACE 84). Ces différentes CP représentent peu d'emploi dans le secteur de la santé et de l'action sociale (Q) et sont exclues des champs d'action des fonds sectoriels non marchands privés (Fe-Bi, APEF, VSPF)³. La CP relative au secteur flamand de l'aide sociale et des services de santé fait évidemment partie du groupe sectoriel non-marchand – social mais ne concerne que très peu d'emploi en Wallonie.

² Il s'agit ici de l'emploi salarié comptabilisé au siège des entreprises assujetties à l'ONSS (brochure beige).

³ Asbl FE.BI, Photo sectorielle de la CP 330, deuxième semestre 2010.

Figure 1 - Répartition de l'emploi salarié en Wallonie par commission paritaire du non marchand au sein des secteurs d'activité

Commissions paritaires		86. Activités pour la santé humaine	87. Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	88. Action sociale sans hébergement	Total section Q	Autres secteurs	Total
330	CP ETABLISSEMENTS SERVICES DE SANTE	81,86 %	55,87 %	2,31 %	50,46 %	0,09 %	7,20 %
319	CP ETABLISSEMENTS EDUCATION D'HEBERGEMENT	0,14 %	41,86 %	7,98 %	15,44 %	0,02 %	2,20 %
318	CP SERVICES AIDES FAMILIALES ET SENIORS	4,83 %	0,01 %	17,99 %	7,18 %	0,02 %	1,03 %
322	CP INTERIMAIRE	0,00 %	0,00 %	22,77 %	6,67 %	5,29 %	5,48 %
999	Secteur public ou aucune CP d'application	11,17 %	1,20 %	4,88 %	6,22 %	27,29 %	24,31 %
327	CP ENTREPRISES TRAVAIL ADAPTE	0,00 %	0,00 %	22,67 %	6,64 %	0,00 %	0,94 %
332	CP FRANCOPHONE, AIDE SOCIALE ET SOINS DE SANTE	1,35 %	0,49 %	13,39 %	4,61 %	0,02 %	0,67 %
329	CP SECTEUR SOCIO-CULTUREL	0,06 %	0,24 %	4,96 %	1,55 %	1,64 %	1,63 %
218	CP AUXILIAIRE POUR EMPLOYES	0,13 %	0,00 %	1,09 %	0,37 %	9,72 %	8,40 %
200	CP AUXILIAIRE POUR EMPLOYES	0,24 %	0,03 %	0,59 %	0,28 %	0,91 %	0,82 %
100	CP AUXILIAIRE POUR OUVRIERS	0,10 %	0,02 %	0,41 %	0,16 %	0,83 %	0,74 %
Autre CP		0,22 %	0,30 %	1,37 %	0,58 %	55,01 %	47,31 %
Total général		100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Source : ONSS, 31 décembre 2010

Figure 2 - Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité au sein des commissions paritaires du non marchand

Commissions paritaires		86. Activités pour la santé humaine	87. Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	88. Action sociale sans hébergement	Total section Q	Autres secteurs	Total
330	CP ETABLISSEMENTS SERVICES DE SANTE	63,49 %	34,16 %	1,33 %	98,97 %	1,03 %	100,00 %
319	CP ETABLISSEMENTS EDUCATION D'HEBERGEMENT	0,37 %	83,85 %	15,02 %	99,23 %	0,77 %	100,00 %
318	CP SERVICES AIDES FAMILIALES ET SENIORS	26,13 %	0,02 %	72,11 %	98,26 %	1,74 %	100,00 %
322	CP INTERIMAIRE	0,00 %	0,00 %	17,19 %	17,19 %	82,81 %	100,00 %
327	CP ENTREPRISES TRAVAIL ADAPTE	0,00 %	0,00 %	100,00 %	100,00 %	0,00 %	100,00 %
999	Secteur public ou aucune CP d'application	2,57 %	0,22 %	0,83 %	3,62 %	96,38 %	100,00 %
332	CP FRANCOPHONE, AIDE SOCIALE ET SOINS DE SANTE	11,25 %	3,23 %	82,87 %	97,34 %	2,66 %	100,00 %
329	CP SECTEUR SOCIO-CULTUREL	0,22 %	0,66 %	12,61 %	13,48 %	86,52 %	100,00 %
218	CP AUXILIAIRE POUR EMPLOYES	0,09 %	0,00 %	0,54 %	0,63 %	99,37 %	100,00 %
200	CP AUXILIAIRE POUR EMPLOYES	1,62 %	0,15 %	2,98 %	4,76 %	95,24 %	100,00 %
100	CP AUXILIAIRE POUR OUVRIERS	0,75 %	0,09 %	2,32 %	3,16 %	96,84 %	100,00 %
Autre CP		0,03 %	0,03 %	0,12 %	0,17 %	99,83 %	100,00 %
Total général		5,59 %	4,40 %	4,14 %	14,13 %	85,87 %	100,00 %

Source : ONSS, 31 décembre 2010

Les emplois des différentes CP étiquetées « non marchand » sont relativement concentrés au sein du secteur de la santé humaine et de l'action sociale (voir figure 2). Ainsi, les services de santé (CP 330) voient deux tiers de leurs emplois salariés dans les secteurs de la santé (86) et un tiers au sein des activités médico-sociales avec hébergement (87).

Au sein des services d'éducation et d'hébergement (CP 319), 84 % des emplois salariés sont concentrés dans les activités médico-sociales avec hébergement (86).

72 % des emplois salariés dans la CP 318 des services d'aide familiale et aux seniors se situent dans des établissements d'action sociale sans hébergement.

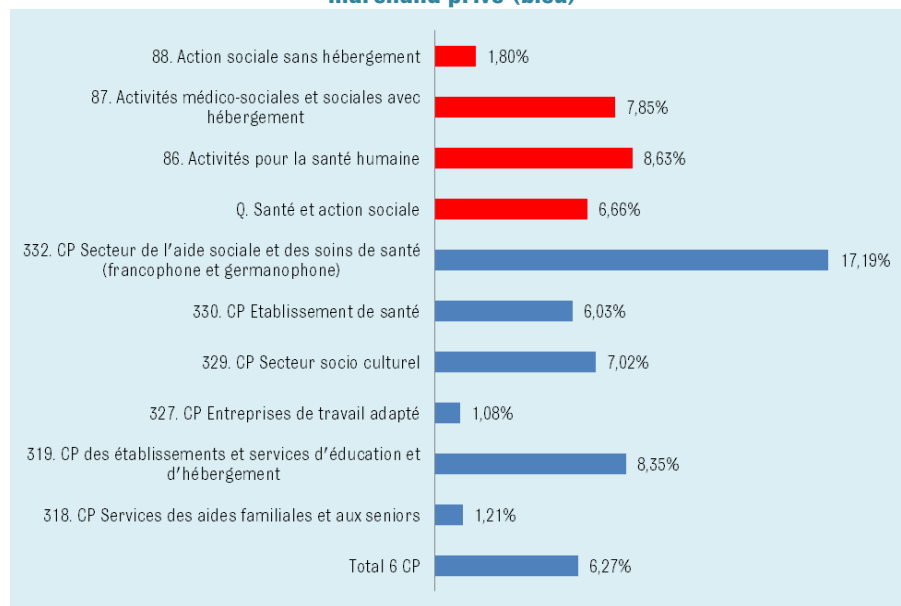
L'intégralité de l'emploi de la CP 327 des entreprises de travail adapté se retrouve au sein du secteur de l'action sociale sans hébergement ; ce qui s'explique par l'existence d'un secteur d'activité spécifique aux activités des entreprises de travail adapté (88995) ; exceptionnellement non basé sur l'activité principale menée.

83 % des emplois salariés déclarés dans la CP 332 de l'aide sociale et des soins de santé francophones sont occupés au sein du secteur de l'action sociale sans hébergement.

La CP 329 du secteur socio culturel fait exception puisque seulement 13 % de l'emploi salarié se retrouve dans le secteur étudié. Une grande partie des emplois de la CP socio-culturelle sont repris dans les activités d'enseignement (22 %), d'organisations associatives (22 %), d'activités récréatives et artistiques (11 %), d'activités sportives, récréatives et de loisirs (11 %) ou encore au sein des activités de bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles (10 %).

Une comparaison de l'évolution des principales CP du non-marchand privé et du secteur de la santé et de l'action sociale (cf. figure 3) fait apparaître quelques similitudes, bien que comme nous l'avons montré plus haut les champs ne se recouvrent pas totalement.

Figure 3 - Evolution 2008-2010 de l'emploi salarié dans le secteur d'activité de la santé et de l'action sociale (rouge) et dans les principales CP du non-marchand privé (bleu)



Source : ONSS, données au 31 décembre 2008 et 2010

Globalement, si on considère l'évolution de l'emploi dans les cinq principales CP du non marchand privé et l'évolution de l'emploi au sein du secteur de la santé et de l'action sociale, l'emploi y croît de +/- 6,5% entre 2008 et 2010.

La CP des services d'éducation et d'hébergement connaît une croissance semblable à celle du secteur de l'action sociale avec hébergement (+8 %). Des CP telles que celles des entreprises de travail adapté ou les CP des services d'aides aux familles et aux seniors connaissent une faible croissance de l'emploi (+ 1 %), tout comme le secteur de l'action sociale sans hébergement (+2 %) au sein duquel se retrouve l'essentiel des emplois de ces CP (cf. supra). Les tendances se différencient lorsque l'on compare le secteur de la santé (NACE 86) et la CP des établissements de santé (330), bien que dans les deux cas la hausse de l'emploi salarié soit relativement importante (respectivement +8,6 % et +6,0 %). Rappelons que les champs ne se recouvrent pas totalement, notamment en raison de l'emploi public qui est comptabilisé dans l'approche par secteur et non dans celle par CP. Comme nous le verrons plus loin, l'emploi public est davantage présent dans les activités pour la santé humaine que dans les autres sous-secteurs.

Nous aurons l'occasion d'approfondir l'analyse de l'évolution de l'emploi par secteurs ultérieurement dans le document. Pour ce qui est de l'évolution de l'emploi au sein des CP, le lecteur intéressé pourra utilement se tourner vers l'aperçu statistique sur l'emploi dans le non-marchand privé francophone publié par l'association paritaire pour l'emploi et la formation (APEF)⁴ ainsi que la photo sectorielle de la CP 330 publiée par l'asbl fédérale-bicommunautaire FE-BI⁵.

Ainsi, si les concepts sont clairement différents, les réalités en termes d'emploi se recourent largement. D'une part, 86 % des emplois du secteur de la santé et de l'action sociale se retrouvent dans les cinq principales CP du non-marchand privé ; d'autre part, l'emploi salarié des principales CP du non marchand privé, à l'exception de la CP du secteur socio-culturel, est presque exclusivement compris au sein du secteur de la santé et de l'action sociale.

Par souci de cohérence avec la codification NACE et avec l'organisation de la veille sectorielle en vigueur au Forem, le présent rapport se focalisera sur le seul secteur de la santé et de l'action sociale.

⁴<http://www.apefasbl.org/lapef/etudes-et-publications/aperçu-statistique-sur-l'emploi-dans-le-non-marchand-prive-francophone>

⁵<http://www.fe-bi.org/fr/over-febi/tous-les-secteurs>

2. Secteur de la santé et de l'action sociale : vue détaillée sur l'emploi

2.1. Dynamique de l'emploi dans le secteur

Derrière les photos régulièrement prises du marché du travail renseignant sur le solde net d'emplois à un moment t et l'analyse des écarts enregistrés entre ces moments t^1 , la réalité de ce marché est faite de créations et de disparitions d'entreprises ; et, au sein de ces entreprises, de créations et de destructions d'emplois. Les données DynaM⁶ développées par HIVA-KU Leuven et l'ONSS permettent d'approcher cette autre vision des emplois et du secteur d'activité qui les portent.

Sur cette base, en Belgique, un peu moins de 12% de l'emploi global se situe dans le secteur de l'action sociale et de la santé. La part de ce secteur au sein des emplois des entreprises uniquement actives en Wallonie est de 19% ; pour 15% des emplois des entreprises uniquement actives en Flandre et 15% des emplois des entreprises uniquement actives à Bruxelles.

Les emplois occupés par les entreprises principalement actives dans ce secteur le sont pour 51% en Flandre ; pour 29% en Wallonie ; pour 10% à Bruxelles et pour 9% par des entreprises actives dans plusieurs régions ; sans que l'on puisse ici déterminer le lieu de travail précis.

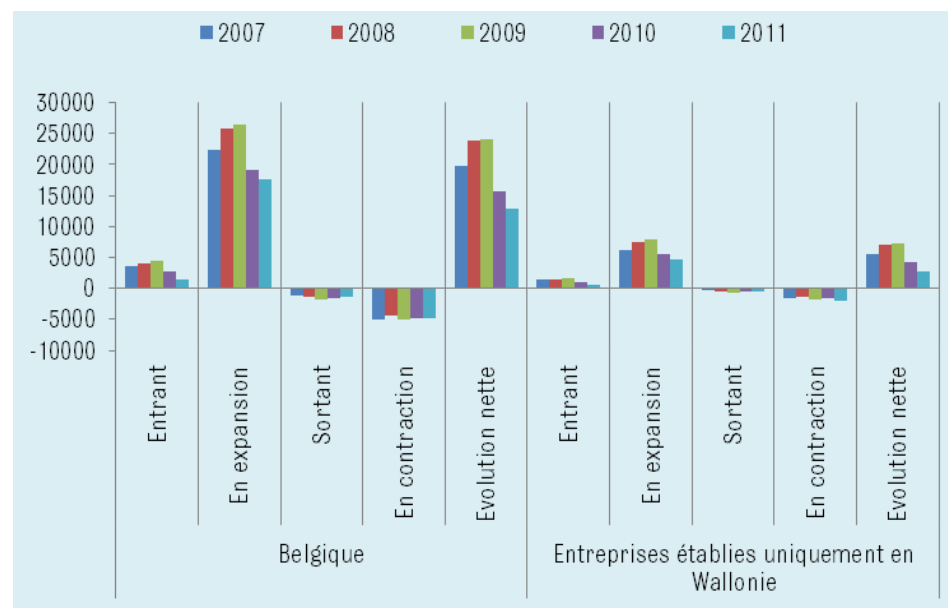
Si le secteur de l'action sociale et de la santé, en Belgique, ne représente que 9% des créations d'emplois (après le commerce 15% ; l'industrie 11% ; la construction 11% et comme l'HORECA 9%) ; il ne représente également que 4% des destructions d'emplois (pour 16% dans le commerce ; 15% dans l'industrie ; 12% dans la construction et 11% dans l'HORECA).

Avec un taux de création d'emplois 2 fois plus élevé que le taux de destruction d'emplois (un des plus faibles enregistrés ces dernières années, tant en Belgique qu'en Wallonie), le secteur de l'action sociale et de la santé connaît une évolution positive des postes de travail depuis maintenant plusieurs années ; et ce malgré la crise.

⁶ Voir www.dynam-belgium.org

Il faut cependant tenir compte de l'intégration jusqu'en 2010 dans les statistiques du secteur d'une partie de l'activité subventionnée par le système des titres-services ; activité en grande partie réallouée depuis au secteur des services relatifs aux bâtiments.

Figure 4 : Création et destruction d'emplois dans le secteur de l'action sociale et de la santé suivant le type d'entreprise

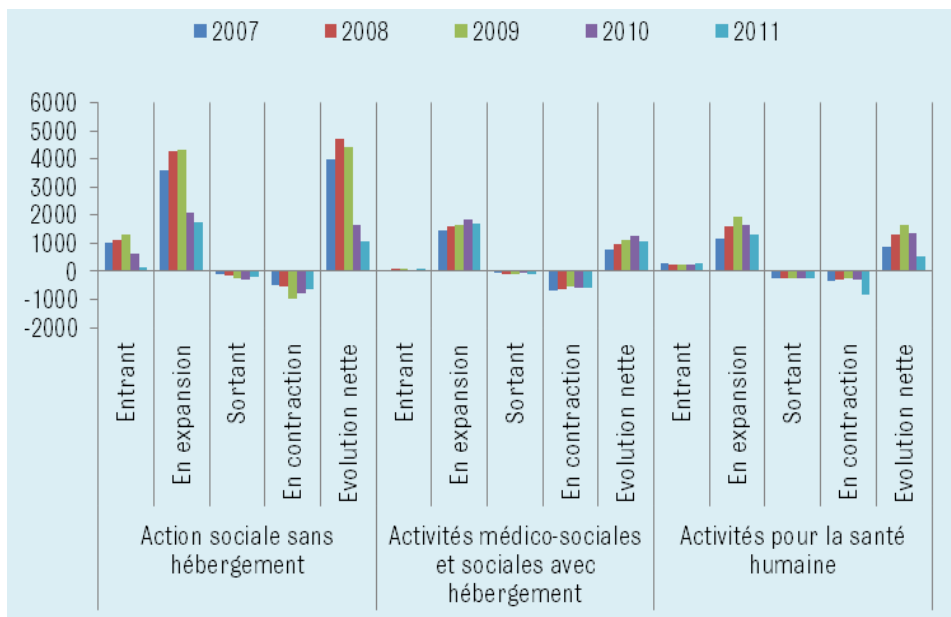


Source : Office national de Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

En Wallonie, 9% des emplois créés sont le fait d'entreprises débutantes (24% tous secteurs confondus), alors que 21% des emplois perdus le sont dans le cadre de la disparition de l'entreprise occupante (34% tous secteurs confondus). La plus grande partie des emplois fluctuent au sein d'entreprises existantes.

Jusqu'en 2010 et la prise en compte des activités liées aux titres-services, les créations d'emplois étaient majoritairement concentrées dans le sous-secteur de l'action sociale sans hébergement qui représentait alors plus de 60% des nouveaux emplois ; contre moins de 40% en 2011.

Figure 5 : Création et destruction d'emplois dans les sous- secteurs de l'action sociale et de la santé dans les entreprises uniquement situées en Wallonie suivant le type d'entreprise

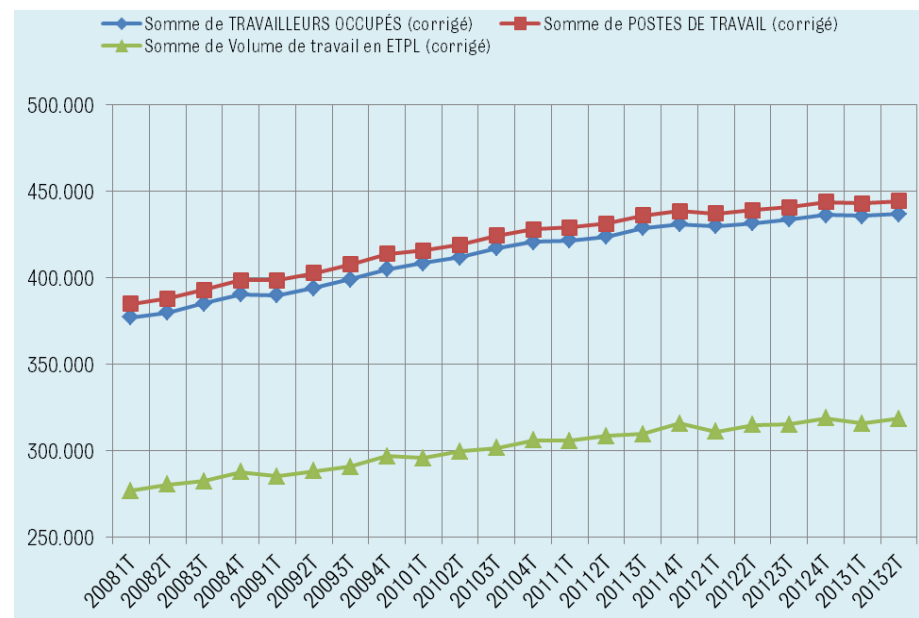


Source : Office national de Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

2.2. Evolution récente des postes de travail salarié en Belgique

Quel que soit le mode de comptage de l'emploi, nombre de travailleurs, nombre de postes de travail ou nombre d'équivalents temps plein, l'emploi dans le secteur de la santé et de l'action sociale croît de manière quasi continue durant la période observée, à l'exception du premier trimestre des années 2009, 2012 et 2013 où l'on observe une baisse des équivalents temps plein par rapport au trimestre précédent.

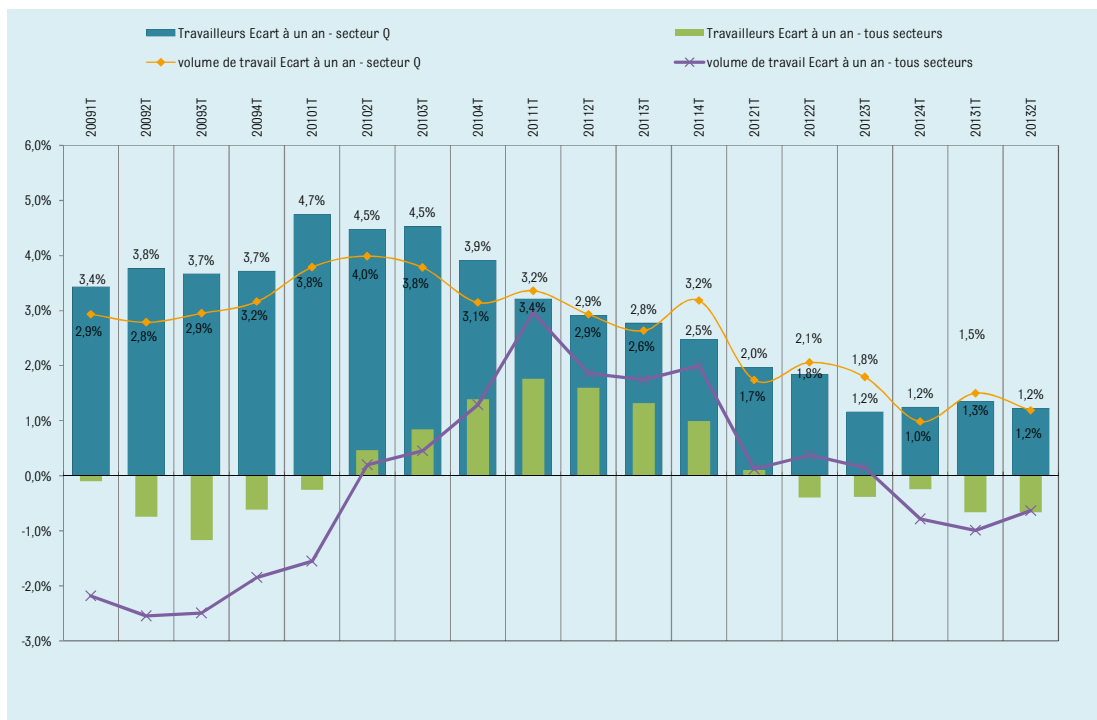
Figure 6 : Evolution 2008-2012 de l'emploi salarié du secteur de la santé et de l'action sociale en Belgique



Source : ONSS – Estimation rapide de l'emploi jusqu'au 2ème trimestre 2013
Mise à jour au 04 octobre 2013

Globalement, et même en période de ralentissement économique (du premier trimestre 2009 au second trimestre 2010 et à partir du début de 2012), lorsque l'ensemble de l'emploi tend à diminuer (cf. figure 7), l'emploi du secteur s'oriente à la hausse. Toutefois le rythme de croissance de l'emploi, tant en volume de travail qu'en nombre de postes de travail, dans le secteur tend à ralentir sur les deux dernières années.

Figure 7 : Evolution à un an d'écart du nombre de travailleurs occupés et du volume de travail en équivalent temps plein en Belgique



Source : ONSS – Estimation rapide de l'emploi jusqu'au 2ème trimestre 2013
Mise à jour au 04 octobre 2013

2.3. Les postes de travail salarié en Wallonie

Remarque préliminaire : sous la notion de poste de travail salarié, l'ONSS décrit l'emploi dans l'unité d'établissement du territoire, occupé par des travailleurs salariés⁷, quel que soit leur lieu d'habitation. Il ne s'agit pas de la même unité de comptage que celle utilisée dans le précédent chapitre.

Le secteur de la santé et de l'action sociale (NACE Q) est le premier secteur d'emploi en Wallonie avec 16,2% du total des postes de travail salarié. Le secteur se partage en trois sous-secteurs, soit en ordre d'importance : les activités pour la santé humaine (NACE 86) avec 72 297 postes de travail salarié en 2011 (dont 44 632 emplois privés), les activités médico-sociales et sociales avec hébergement (NACE 87) avec 52 726 postes (dont 39 342 emplois privés) et le secteur de l'action sociale sans hébergement (NACE 88) avec 40 627 postes (dont 33 449 emplois privés).

Les statistiques décentralisées de l'ONSS qui servent de base à la présente section du document n'ont pas été soumises à des corrections des données des entreprises « titres-services » contrairement aux chiffres utilisés dans la section précédente. L'apparente baisse de l'emploi dans le secteur de l'action sociale sans hébergement observée ici s'avère être la conséquence de réallocation d'activités exercées dans le cadre du dispositif des titre-services vers le secteur des services relatifs aux bâtiments (NACE 81).

71 % des emplois de la santé et de l'action sociale relèvent du secteur privé en Wallonie, contre 81 % en Flandre et 78 % à Bruxelles. C'est surtout au sein du secteur de la santé humaine qui comprend notamment les hôpitaux, que la différence entre les régions en termes d'emplois publics/privés se démarque : la part privée dans ce dernier sous-secteur est de 74 % à Bruxelles, 81 % en Flandre et 62 % en Wallonie.

Dans les autres sous-secteurs, la part d'emplois privés est de 75 % dans les activités médico-sociales et sociales avec hébergement, et de 82 % dans le secteur de l'action sociale sans hébergement.

⁷ Ces données sont issues de la « statistique décentralisée » de l'ONSS. Les travailleurs sont localisés dans les unités d'établissements où ils exercent leur emploi et non au siège social de l'entreprise. Le lecteur pourra utilement se tourner vers les « brochure jaunes » de l'ONSS pour plus de détails méthodologiques (www.onss.be).

Figure 8 : Emploi salarié en Wallonie en 2011 dans la santé humaine et l'action sociale par sous-secteur (NACE2) d'activité

Activité_NACE2_2008	Nombre de postes de travail					Part en % du total	Ecart en %	
	2007	2008	2009	2010	2011	2011	2007 - 2011	2009 - 2011
86 - Activités pour la santé humaine	65.621	66.665	68.667	70.964	72.297	7,09 %	10,17 %	5,29 %
87 - Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	46.897	48.457	49.583	51.566	52.726	5,17 %	12,43 %	6,34 %
88 - Action sociale sans hébergement	49.889	54.049	54.009	43.965	40.627	3,98 %	-18,57 %	-24,78 %
Total Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	162.407	169.171	172.259	166.495	165.650	16,24 %	2,00 %	-3,84 %
Autres secteurs	816.562	824.528	820.926	851.115	854.117	83,76 %	4,60 %	4,04 %
Total général	978.969	993.699	993.185	1.017.610	1.019.767	100,00 %	4,17 %	2,68 %

Source: ONSS, statistiques décentralisées, situation au quatrième trimestre

Figure 9 : Emploi salarié en Wallonie en 2011 dans la santé humaine et l'action sociale – répartition privé et public

Activité_NACE2_2008	Secteur	Nombre de postes de travail					Répartition Public / Privé					Evolution
		2007	2008	2009	2010	2011	2007	2008	2009	2010	2011	2007 - 2011
86 - Activités pour la santé humaine	1. Secteur privé	39.361	40.417	41.991	43.902	44.632	59,98 %	60,63 %	61,15 %	61,87 %	61,73 %	13,39 %
	2. Secteur public	26.260	26.248	26.676	27.062	27.665	40,02 %	39,37 %	38,85 %	38,13 %	38,27 %	5,35 %
Total 86 - Activités pour la santé humaine		65.621	66.665	68.667	70.964	72.297	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	10,17 %
87 - Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	1. Secteur privé	34.616	35.754	36.596	38.487	39.342	73,81 %	73,79 %	73,81 %	74,64 %	74,62 %	13,65 %
	2. Secteur public	12.281	12.703	12.987	13.079	13.384	26,19 %	26,21 %	26,19 %	25,36 %	25,38 %	8,98 %
Total 87 - Activités médico-sociales et sociales avec hébergement		46.897	48.457	49.583	51.566	52.726	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	12,43 %
88 - Action sociale sans hébergement	1. Secteur privé	37.000	41.119	46.211	36.522	33.449	74,16 %	76,08 %	85,56 %	83,07 %	82,33 %	-9,60 %
	2. Secteur public	12.889	12.930	7.798	7.443	7.178	25,84 %	23,92 %	14,44 %	16,93 %	17,67 %	-44,31 %
Total 88 - Action sociale sans hébergement		49.889	54.049	54.009	43.965	40.627	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	-18,57 %
Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	1. Secteur privé	110.977	117.290	124.798	118.911	117.423	68,33 %	69,33 %	72,45 %	71,42 %	70,89 %	5,81 %
	2. Secteur public	51.430	51.881	47.461	47.584	48.227	31,67 %	30,67 %	27,55 %	28,58 %	29,11 %	-6,23 %
Total Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE		162.407	169.171	172.259	166.495	165.650	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	2,00 %

Source: ONSS, statistiques décentralisées, situation au quatrième trimestre

Au sein du secteur des activités pour la santé humaine, ce sont les activités hospitalières qui représentent le plus d'emplois salariés, soit 60 112 sur les 72 297 du secteur, dont 32 907 emplois privés sur les 44 632 emplois privés du secteur.

Au sein du secteur des activités médico-sociales avec hébergement, les sous –secteurs (nomenclature NACE-BEL) en ordre d'importance en termes d'emploi sont :

- les « activités de soins résidentiels pour personnes âgées (ou avec un handicap moteur) » avec 21 915 emplois dont 20 404 (9/10 des effectifs) dans le secteur privé ;
- les « activités de soins résidentiels pour personnes avec un handicap mental, un problème psychiatrique ou toxicodépendantes » avec 13 482 emplois salariés dont 12 016 emplois privés (9/10 des effectifs) ;
- les « activités de soins infirmiers résidentiels » avec 11 456 emplois salariés dont 2 111 emplois privés, soit une minorité ;
- les autres « activités sociales avec hébergement », catégorie d'activité qui comprend notamment les orphelinats, les maisons de transition pour personnes ayant des problèmes sociaux ou personnels, etc... avec 5 873 emplois salariés dont 4 811 emplois privés.

L'action sociale sans hébergement comprend deux sous-secteurs clairement identifiés :

- l'action sociale sans hébergement pour personnes âgées et personnes avec un handicap moteur, 12 830 emplois dont 11 424 emplois privés (89 %) ;
- l'action sociale sans hébergement pour jeunes enfants, 9 348 emplois dont 8 076 emplois privés (54 %).

Un troisième sous-secteur aux contours moins clairs, soit les « autres actions sociales sans hébergement », compte 18 449 emplois salariés dont 16 949 emplois privés. Il s'agit de services sociaux, de consultation, de protection sociale, d'orientation et d'aide aux réfugiés et autres services similaires apportés aux individus et aux familles à leur domicile ou dans d'autres lieux⁸.

⁸ Selon la définition des activités NACE Rev. 2 publiée par Eurostat.

Figure 10 : Emploi salarié en Wallonie en 2011 dans la santé humaine et l'action sociale – répartition par sous-secteurs d'activité et par secteur privé / public

Secteurs	Postes de travail fin 2011			Répartition public / privé	
	1. Secteur privé	2. Secteur public	Total	1. Secteur privé	2. Secteur public
Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	117.423	48.227	165.650	70,9 %	29,1 %
86 - Activités pour la santé humaine	44.632	27.665	72.297	61,7 %	38,3 %
861 - Activités hospitalières	32.907	27.205	60.112	54,7 %	45,3 %
8610 - Activités hospitalières	32.907	27.205	60.112	54,7 %	45,3 %
862 - Activités des médecins et des dentistes	4.687	183	4.870	96,2 %	3,8 %
8621 - Activités des médecins généralistes	1.290	103	1.393	92,6 %	7,4 %
8622 - Activités des médecins spécialistes	2.557	80	2.637	97,0 %	3,0 %
8623 - Pratique dentaire	840		840	100,0 %	0,0 %
869 - Autres activités pour la santé humaine	7.038	277	7.315	96,2 %	3,8 %
8690 - Autres activités pour la santé humaine	7.038	277	7.315	96,2 %	3,8 %
87 - Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	39.342	13.384	52.726	74,6 %	25,4 %
871 - Activités de soins infirmiers résidentiels	2.111	9.345	11.456	18,4 %	81,6 %
8710 - Activités de soins infirmiers résidentiels	2.111	9.345	11.456	18,4 %	81,6 %
872 - Activités de soins résidentiels pour personnes avec un handicap mental, un problème psychiatrique ou toxicodépendantes	12.016	1.466	13.482	89,1 %	10,9 %
8720 - Activités de soins résidentiels pour personnes avec un handicap mental, un problème psychiatrique ou toxicodépendantes	12.016	1.466	13.482	89,1 %	10,9 %
873 - Activités de soins résidentiels pour personnes âgées ou avec un handicap moteur	20.404	1.511	21.915	93,1 %	6,9 %
8730 - Activités de soins résidentiels pour personnes âgées ou avec un handicap moteur	20.404	1.511	21.915	93,1 %	6,9 %
879 - Autres activités sociales avec hébergement	4.811	1.062	5.873	81,9 %	18,1 %
8790 - Autres activités sociales avec hébergement	4.811	1.062	5.873	81,9 %	18,1 %
88 - Action sociale sans hébergement	33.449	7.178	40.627	82,3 %	17,7 %
881 - Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes avec un handicap moteur	11.424	1.406	12.830	89,0 %	11,0 %
8810 - Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes avec un handicap moteur	11.424	1.406	12.830	89,0 %	11,0 %
889 - Autre action sociale sans hébergement	22.025	5.772	27.797	79,2 %	20,8 %
8891 - Action sociale sans hébergement pour jeunes enfants	5.076	4.272	9.348	54,3 %	45,7 %
8899 - Autre action sociale sans hébergement n.c.a.	16.949	1.500	18.449	91,9 %	8,1 %

Source : ONSS, statistiques décentralisées, situation au quatrième trimestre

Figure 11 : Unités d'établissements en Wallonie en 2011 dans la santé humaine et l'action sociale – répartition par sous-secteurs d'activité et par secteur privé/public

Nombre d'établissements	Etablissements fin 2011			Répartition public / privé	
	1. Secteur privé	2. Secteur public	Total	1. Secteur privé	2. Secteur public
Secteurs					
Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	4.826	721	5.547	87,0 %	13,0 %
86 - Activités pour la santé humaine	2.265	93	2.358	96,1 %	3,9 %
861 - Activités hospitalières	111	50	161	68,9 %	31,1 %
8610 - Activités hospitalières	111	50	161	68,9 %	31,1 %
862 - Activités des médecins et des dentistes	1.724	16	1.740	99,1 %	0,9 %
8621 - Activités des médecins généralistes	317	7	324	97,8 %	2,2 %
8622 - Activités des médecins spécialistes	925	9	934	99,0 %	1,0 %
8623 - Pratique dentaire	482		482	100,0 %	0,0 %
869 - Autres activités pour la santé humaine	430	27	457	94,1 %	5,9 %
8690 - Autres activités pour la santé humaine	430	27	457	94,1 %	5,9 %
87 - Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	1.062	217	1.279	83,0 %	17,0 %
871 - Activités de soins infirmiers résidentiels	28	130	158	17,7 %	82,3 %
8710 - Activités de soins infirmiers résidentiels	28	130	158	17,7 %	82,3 %
872 - Activités de soins résidentiels pour personnes avec un handicap mental, un problème psychiatrique ou toxicodépendantes	301	19	320	94,1 %	5,9 %
8720 - Activités de soins résidentiels pour personnes avec un handicap mental, un problème psychiatrique ou toxicodépendantes	301	19	320	94,1 %	5,9 %
873 - Activités de soins résidentiels pour personnes âgées ou avec un handicap moteur	489	28	517	94,6 %	5,4 %
8730 - Activités de soins résidentiels pour personnes âgées ou avec un handicap moteur	489	28	517	94,6 %	5,4 %
879 - Autres activités sociales avec hébergement	244	40	284	85,9 %	14,1 %
8790 - Autres activités sociales avec hébergement	244	40	284	85,9 %	14,1 %
88 - Action sociale sans hébergement	1.499	411	1.910	78,5 %	21,5 %
881 - Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes avec un handicap moteur	168	26	194	86,6 %	13,4 %
8810 - Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes avec un handicap moteur	168	26	194	86,6 %	13,4 %
889 - Autre action sociale sans hébergement	1.331	385	1.716	77,6 %	22,4 %
8891 - Action sociale sans hébergement pour jeunes enfants	404	276	680	59,4 %	40,6 %
8899 - Autre action sociale sans hébergement n.c.a.	927	109	1.036	89,5 %	10,5 %

Source : ONSS, statistiques décentralisées, situation au quatrième trimestre

2.4. Les postes de travail indépendant

Les indépendants sont constitués des personnes qui exercent une activité lucrative officielle, sans être liées à un employeur par un contrat de travail (données comptabilisées par l'INASTI au 31 décembre de l'année).

2.4.1. Volume et caractéristiques

Aux postes de travail salarié s'ajoutent les emplois sous statut indépendant où le lieu d'habitation est généralement considéré comme le lieu d'activité. En 2012, le nombre d'emplois indépendants (hors aidants⁹) dans les métiers de la santé s'élève ainsi à 30 363 en Wallonie, soit 12 % des indépendants wallons. Les professions paramédicales représentent la majorité des indépendants actifs dans les métiers de la santé.

60 % de ces indépendants sont des femmes. La proportion des femmes est de 73% dans les métiers du paramédical et de 39% chez les médecins.

Dans 66 % des cas, l'activité est exercée à titre principal, dans 28 % en activité complémentaire, et dans 6% après l'âge de la pension. Chez les dentistes et les pharmaciens, l'activité est exercée neuf fois sur dix à titre principal. Dans les professions paramédicales, ils ne sont plus que 54 % en activité principale, la profession étant exercée dans 43 % des cas en activité complémentaire. Chez les médecins où 80% des indépendants le sont en activité principale, on retrouve un volume important d'actifs après la pension (12%).

55 % des indépendants de la santé sont âgés de plus de 45 ans, soit une part relativement semblable à celle que l'on retrouve chez l'ensemble des indépendants. Toutefois, il faut distinguer d'une part les professions paramédicales, « plus jeunes » avec seulement 43 % de plus de 45 ans, et les autres groupes professionnels, où 7/10 des indépendants ont plus de 45 ans.

⁹ Outre les indépendants, l'INASTI recense également les « aidants ». Pour les métiers de la santé, ceux-ci sont au nombre de 864 soit 2,8 % des « indépendants au sens large » (indépendants + aidants). Les personnes sous ce statut sont de moins en moins nombreuses, elles représentaient encore 4,6 % des « indépendants au sens large » en 2007. Les aidants sont proportionnellement plus présents chez les pharmaciens (5,8%), les médecins (5,1 %) et les dentistes (4,3 %) que dans les professions paramédicales (1,2 %).

Figure 12 : Indépendants en Wallonie en 2012 dans la santé – répartition par profession et par genre

Profession	Indépendants (hors aidants) en 2012				
	Nombre	Part en %	% de femmes	% en activité principale	% des plus de 45 ans
42. Médecins/chirurgiens	9.059	3,5 %	39,4 %	80,3 %	71,0 %
43. Dentistes	1.979	0,8 %	45,9 %	92,0 %	70,0 %
44. Pharmaciens	1.163	0,5 %	55,3 %	87,8 %	71,2 %
46. Paramédical	18.162	7,0 %	72,5 %	53,7 %	43,1 %
Total métiers de la santé	30.363	11,8 %	60,2 %	65,7 %	54,5 %
Autres métiers	227.268	88,2 %	28,9 %	66,9 %	56,0 %
Total général	257.631	100,0 %	32,6 %	66,8 %	55,8 %

Source: INASTI, situation au 31 décembre

2.4.2. Evolution

Le nombre d'indépendants dans le secteur de la santé a augmenté de 9,7 % de 2007 à 2012. Cette hausse est uniquement portée par la hausse du nombre d'indépendants dans les professions paramédicales (+31,4 %). En effet, le nombre d'indépendants dentiste, médecin, ou pharmacien est globalement en baisse sur la période observée. Ce constat sur les cinq dernières années vient confirmer une tendance lourde déjà à l'œuvre depuis une dizaine d'années. Le problème pourrait d'ailleurs perdurer au vu de la pyramide des âges.

Toutefois, cette baisse du nombre d'indépendants dans ces professions mérite d'être nuancée à double titre. Premièrement, en parallèle de la baisse du nombre d'indépendants, on observe une hausse des effectifs salariés dans le secteur de la santé humaine. Malheureusement, il n'existe aucune statistique par profession pour l'emploi salarié.

Deuxièmement, lorsque le praticien crée une société pour exercer son activité, celui-ci est recensé par l'Inasti, comme « administrateur de société ».

Les administrateurs de société de professions libérales (qui comprennent sans s'y limiter, les administrateurs de sociétés de professions de la santé) a presque doublé en 5 ans (+ 89 %).

Figure 13 : Indépendants en Wallonie en 2012 dans la santé par profession - Evolution

Profession	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2007-2012 (%)
42. Médecins, chirurgiens	9.370	9.314	9.308	9.083	9.009	9.059	-3,3 %
43. Dentistes	2.008	2.009	2.015	1.987	1.980	1.979	-1,4 %
44. Pharmaciens	1.201	1.169	1.169	1.229	1.195	1.163	-3,2 %
46. Paramédical	13.825	14.511	15.133	16.168	17.062	18.162	31,4 %
Total général	234.882	239.583	243.016	247.581	252.136	257.631	9,7 %

Source: INASTI, situation au 31 décembre de l'année

3. Les besoins de main-d'œuvre déclarés par les entreprises et connus du Forem¹⁰

AVERTISSEMENT

L'objectif du présent travail étant de décrire la situation du secteur de la santé et de l'action sociale sur le marché de l'emploi wallon, l'analyse portera sur les opportunités d'emploi connus du Forem (soit directement, soit via les échanges d'informations avec d'autres acteurs du marché du travail) dont le lieu d'exercice de l'emploi proposé est en Wallonie¹¹. Sont exclues de l'analyse, d'une part, les propositions de recrutement pour des emplois à exercer en dehors de la Wallonie, c'est-à-dire dans une autre région de Belgique ou à l'étranger ; d'autre part, les opportunités d'emplois pour lesquelles nous n'avons pu identifier aucun lieu de travail précis, soit en 2012, 6% du total des opportunités connues.

3.1. Vue globale

Une opportunité d'emploi s'ouvre lorsqu'il y a déclaration de la vacance d'un poste de travail. Un même poste de travail peut faire l'objet de plusieurs déclarations de vacances sur une période de temps donné. De même, la déclaration de la vacance d'un poste de travail à un moment donné peut être faite à plusieurs acteurs du marché du travail dès lors que plusieurs canaux de recrutement sont utilisés. La notion d'opportunité d'emploi diffère donc de la notion de poste de travail. Il n'est actuellement pas possible d'identifier le poste de travail déclaré vacant. Par ailleurs, pour diverses raisons (disparition du besoin, abandon faute de candidats présentant le profil voulu,...) les opportunités d'emploi renseignées ne débouchent pas toujours sur un recrutement.

¹⁰ Le Forem n'a connaissance que d'une partie des emplois à pourvoir; soit directement, soit via ses partenaires (autres SPE, agences de recrutement). En effet, les employeurs n'expriment pas toujours visiblement leurs besoins en personnel et peuvent utiliser d'autres canaux d'annonces d'emplois (journaux, internet, intermédiaires spécialisés dans le recrutement,...).

¹¹ L'information du lieu de travail est basée sur une déclaration au dépôt de l'offre d'emploi et n'est pas alors une information codifiée. Un travail de codification est dès lors rendu nécessaire pour procéder à l'analyse. Des erreurs sont néanmoins toujours possibles. Ces données sont donc à considérer comme des approximations.

Ces dernières années, les opportunités d'emploi wallonnes ont eu tendance à augmenter de manière significative. Une telle évolution ne peut être imputée à la seule évolution du marché, elle témoigne également de l'amplification de l'usage du Forem comme canal de recrutement et des échanges d'informations avec d'autres acteurs du recrutement (notamment les autres services publics de l'emploi et certaines entreprises de recrutement).

Figure 14 : Opportunités d'emploi connues du Forem

Opportunités d'emploi connues du Forem par lieu de travail identifié							
Année	Région Wallonne	Région de Bruxelles-Cap.	Région Flamande	Belgique - Région non déterminée	PAYS LIMITROPHES	AUTRE PAYS ETRANGERS	TOTAL
2007	95.633	7.821	4.918	5.070	2.994	818	117.254
2008	104.446	8.256	7.552	6.186	3.174	1.446	131.060
2009	98.155	13.049	50.560	12.784	1.836	953	177.337
2010	112.841	18.082	70.761	17.379	2.696	1.105	222.864
2011	123.484	20.580	97.373	18.891	2.711	1.068	264.107
2012	111.783	17.717	92.710	13.625	2.869	1.299	240.003

Source : Le Forem

Figure 15 : Répartition des opportunités d'emploi connues du Forem selon le lieu de travail renseigné

Opportunités d'emploi connues du Forem par lieu de travail identifié							
Année	Région Wallonne	Région de Bruxelles-Cap.	Région Flamande	Belgique - Région non déterminée	PAYS LIMITROPHES	AUTRE PAYS ETRANGERS	TOTAL
2007	81,6 %	6,7 %	4,2 %	4,3 %	2,6 %	0,7 %	100,0 %
2008	79,7 %	6,3 %	5,8 %	4,7 %	2,4 %	1,1 %	100,0 %
2009	55,3 %	7,4 %	28,5 %	7,2 %	1,0 %	0,5 %	100,0 %
2010	50,6 %	8,1 %	31,8 %	7,8 %	1,2 %	0,5 %	100,0 %
2011	46,8 %	7,8 %	36,9 %	7,2 %	1,0 %	0,4 %	100,0 %
2012	46,6 %	7,4 %	38,6 %	5,7 %	1,2 %	0,5 %	100,0 %

Source : Le Forem

3.1.1. Par secteur

Le secteur d'activités peut être connu soit sur base du secteur d'activités de l'offre déclaré lors du dépôt de l'opportunité d'emploi¹², soit sur base du secteur d'activité principal de l'entreprise. Cette dernière information n'est cependant connue que partiellement. En effet, l'employeur à l'origine de l'offre n'est pas toujours identifié ; et, a fortiori, son secteur d'activités. C'est notamment le cas pour les opportunités d'emploi transmises via les partenaires du Forem. Ainsi, en 2008 et 2009, pour quelques 40 % des opportunités connues du Forem, l'employeur ne peut être identifié. A partir de 2010, cette proportion n'est plus que d'environ 10%. Il faut cependant noter que, dans le cas des opportunités transmises par les partenaires de l'intérim, l'employeur identifié reste l'entreprise intérim. Le volume des opportunités d'emploi selon le secteur d'activités principal de l'entreprise est donné à titre indicatif et est à considérer avec prudence.

Les secteurs qui ont davantage recruté via les services du Forem sur base du secteur d'activités renseigné lors du dépôt de l'offre sont ceux de l'industrie manufacturière, du commerce de gros et de détail, des services administratifs et de soutien (secteur dans lequel se retrouvent notamment l'intérim et les agences de recrutement) et la santé humaine et l'action sociale.

Précisons que le volume d'offres émanant d'un secteur ne dépend pas uniquement de la croissance ou de la taille du secteur dans l'économie. Les secteurs à haut turn-over, à activité saisonnière, utilisant traditionnellement des contrats courts, etc. auront tendance à diffuser davantage d'offres.

Les secteurs de l'action sociale et de la santé représentent moins de 10 % des propositions de recrutement wallonnes connues du Forem ; quels que soient les métiers recherchés.

¹² Le secteur d'activité déclaré lors du dépôt de l'offre peut différer du secteur d'activité principal de l'entreprise. C'est notamment le cas dans l'intérim et les CPAS. Par ailleurs, des erreurs ne sont pas à exclure dès lors qu'il s'agit d'une déclaration. Ces données sont donc à considérer comme des approximations.

Figure 16 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par secteur d'activité

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie					
Secteur d'activité		Secteur d'activité déclaré lors du dépôt de l'opportunité d'emploi		Secteur d'activité sur base du secteur d'activité principal de l'entreprise identifiée	
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	1.298	1,2 %	521	0,5 %
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	278	0,2 %	20	0,0 %
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	17.004	15,2 %	3.979	3,6 %
D	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	2.505	2,2 %	211	0,2 %
E	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	806	0,7 %	272	0,2 %
F	CONSTRUCTION	10.511	9,4 %	5.693	5,1 %
G	COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL, RÉPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	15.244	13,6 %	7.910	7,1 %
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	3.720	3,3 %	1.118	1,0 %
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	6.031	5,4 %	3.739	3,3 %
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	4.028	3,6 %	1.185	1,1 %
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1.494	1,3 %	707	0,6 %
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	525	0,5 %	534	0,5 %
M	ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	3.533	3,2 %	3.564	3,2 %
N	ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	15.132	13,5 %	50.554	45,2 %
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE, SECURIE SOCIALE OBLIGATOIRE	2.453	2,2 %	4.346	3,9 %
P	ENSEIGNEMENT	8.176	7,3 %	5.182	4,6 %
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	9.247	8,3 %	6.810	6,1 %
R	ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2.319	2,1 %	1.434	1,3 %
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	2.806	2,5 %	2.019	1,8 %
T	ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS, ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE BIENS ET SERVICES POUR USAGE PROPRE	1.433	1,3 %	13	0,0 %
U	ACTIVITÉS DES ORGANISMES EXTRA-TERRITORIAUX	5	0,0 %	4	0,0 %
	Indéterminé	3.235	2,9 %	11.968	10,7 %
	Total général	111.783	100,0 %	111.783	100,0 %

Source : Le Forem

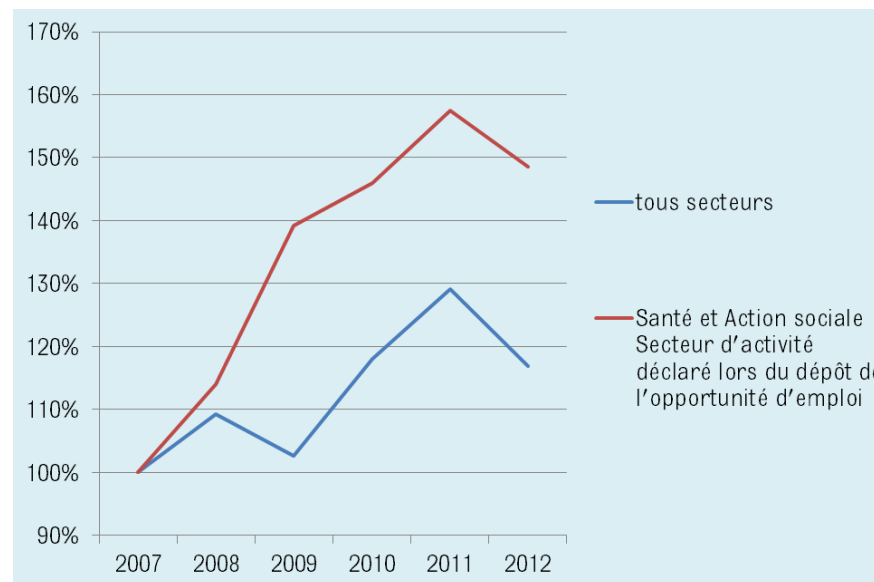
Figure 17 Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie

Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie						
Année	tous secteurs		Santé et Action sociale Secteur d'activité déclaré lors du dépôt de l'opportunité d'emploi		Santé et Action sociale Secteur d'activité sur base du secteur d'activité principal de l'entreprise identifiée	
	v.a.	Ecart ./ à l'année précédente	v.a.	Ecart ./ à l'année précédente	v.a.	Ecart ./ à l'année précédente
2007	95.633		6.226		nd	
2008	104.446	9,2 %	7.098	14,0 %	4.162	
2009	98.155	-6,0 %	8.671	22,2 %	5.610	34,8 %
2010	112.841	15,0 %	9.087	4,8 %	8.016	42,9 %
2011	123.484	9,4 %	9.809	7,9 %	8.383	4,6 %
2012	111.783	-9,5 %	9.247	-5,7 %	6.810	-18,8 %

Source : Le Forem

L'évolution comparée selon le secteur d'activité déclaré lors du dépôt de l'offre permet de constater que le secteur de la santé et de l'action sociale a connu une évolution plus favorable que l'ensemble des secteurs depuis 2007. Alors qu'en raison de la crise, les employeurs ont globalement moins diffusé d'opportunités d'emploi via les services du Forem et ses partenaires en 2009, le secteur de la santé et de l'action sociale a continué à augmenter son nombre d'offres. L'année 2012 enregistre par contre une baisse tant dans l'ensemble des secteurs que dans la santé et l'action sociale.

Figure 18 Evolution du nombre d'opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie (Base 100 = 2007)



Source : Le Forem

3.1.2. Par groupe métiers

Toutes les opportunités d'emploi déclarées mentionnent un minimum d'informations quant au profil recherché ; parmi celles-ci l'intitulé du métier repris du Référentiel Emploi Métier (REM) en usage au sein du Forem ; REM dans lequel les métiers sont regroupés en familles de métiers.

Les premières familles de métiers pour lesquelles le Forem est informé d'opportunités d'emploi restent le personnel de la distribution et de la vente ; le personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique ; le personnel des services administratifs et commerciaux ; le personnel des services aux personnes et à la collectivité et le personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction. Depuis 2007, le classement des propositions de recrutement par groupes de professions, soit 22 groupes, varie peu d'une année à l'autre.

Parmi les groupes de métiers apparentés au secteur de la santé et de l'action sociale, celui du « personnel de services aux personnes et à la collectivité » est particulièrement demandé en Wallonie, vu qu'il représente, à lui seul, une opportunité d'emploi sur dix (9,7%). Seuls deux groupes de métiers sont davantage demandés : « le personnel de la distribution et de la vente » (14,7%), le personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique (9,9%) et « le personnel des services administratifs et commerciaux » (9,8%).

Les autres groupes de métiers spécifiques au secteur de la santé et de l'action sociale font l'objet de moins de propositions de recrutement : les « professionnels de la santé (professions paramédicales) » représentent 4,3% des opportunités d'emploi en Wallonie, les « professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi » (2,0%), et les « professionnels de la santé (professions médicales) » (0,3%).

Ces trois groupes de métiers, bien que spécifiques au secteur, ne sont bien sûr pas les seuls faisant l'objet de recrutement par les établissements de santé et d'action sociale wallons. Néanmoins la part significative de l'offre d'emploi visible qu'il représente (16,4% des offres) permet déjà de prendre la mesure des opportunités d'emplois que le secteur représente.

Dans la suite du chapitre, nous décrivons les caractéristiques des besoins de main-d'œuvre wallons, dans un premier temps pour l'ensemble du secteur et de ses sous-secteurs, quel que soit le métier, et dans un second temps nous analyserons séparément les offres concernant les métiers de la santé, puis ceux de l'action sociale.

Figure 19 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par famille de métiers - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie			
	Familles de métier	Nbre	%
11	Personnel des services aux personnes et à la collectivité	10.860	9,7 %
12	Personnel des services administratifs et commerciaux	10.993	9,8 %
13	Personnel de l'industrie hôtelière	6.884	6,2 %
14	Personnel de la distribution et de la vente	16.412	14,7 %
21	Professionnels des arts et du spectacle	540	0,5 %
22	Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	7.440	6,7 %
23	Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	2.239	2,0 %
24	Professionnels de la santé (professions paramédicales)	4.836	4,3 %
31	Professionnels de la santé (professions médicales)	378	0,3 %
32	Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	3.794	3,4 %
33	Cadres commerciaux	2.755	2,5 %
41	Personnel de l'agriculture et de la pêche	1.156	1,0 %
42	Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	8.097	7,2 %
43	Personnel du transport et de la logistique	7.598	6,8 %
44	Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	11.071	9,9 %
45	Personnel des industries de process	2.502	2,2 %
46	Personnel des autres industries (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)	675	0,6 %
47	Personnel de type artisanal	2.499	2,2 %
51	Maîtrise industrielle	707	0,6 %
52	Techniciens industriels	3.791	3,4 %
53	Cadres techniques de l'industrie	2.699	2,4 %
61	Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	3.857	3,5 %
Total général		111.783	100,0 %

Source : Le Forem

3.2. Dans les secteurs de la santé et de l'action sociale

L'analyse porte ici **sur le secteur d'activité déclaré lors du dépôt de l'offre** ; afin notamment de tenir compte des opportunités émanant du secteur via les agences de recrutement et d'intérim. Rappelons cependant que ces données sont à considérer comme des approximations et n'ont comme objectif que d'identifier les tendances en termes de besoins en personnel.

Au sein du secteur, l'emploi se partage dans trois branches : les « activités pour la santé humaine », les « activités médico-sociales avec hébergement » et « l'action sociale sans hébergement ». Ces trois branches d'activité représentent respectivement 47%, 31% et 22% des propositions de recrutement du secteur.

Les métiers de la santé¹³ se retrouvent essentiellement dans les secteurs des « activités pour la santé humaine » et des « activités médico-sociales et sociales » avec hébergement », tandis que les métiers de l'action sociale¹⁴ se retrouvent d'avantage dans le secteur de « l'action sociale sans hébergement »

Quel que soit le secteur, certains métiers plus transversaux sont également nécessaires à la bonne marche des entreprises qui y sont actives. C'est pourquoi, une part des propositions de recrutement du secteur concerne des métiers qui ne lui sont pas spécifiques. Le secteur de la santé humaine recherche ainsi principalement des secrétaires, des techniciens de surface, des employés administratifs. Le secteur des activités médico-sociales et sociales avec hébergement recherche principalement des techniciens de surface. Le secteur de l'action sociale sans hébergement recherche principalement des techniciens de surface ; des employés administratifs ; des secrétaires et des ouvriers d'entretien.

Figure 20 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par groupe de métiers et secteur d'activité déclaré - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie							
Groupe Métier	Santé et Action sociale Secteur d'activité déclaré lors du dépôt de l'opportunité d'emploi				Autres	non déterminé	Total général
	Activités pour la santé humaine	Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	Action sociale sans hébergement	Total			
Métiers de la santé	2.698	1.744	220	4.662	639	28	5.329
Métiers de l'action sociale	760	467	1.207	2.434	4.459	4	6.897
Autres	884	701	566	2.151	94.203	3.203	99.557
Total général	4.342	2.912	1.993	9.247	99.301	3.235	111.783

¹³ La liste des métiers de la santé peut être consultée dans l'annexe 6

¹⁴ La liste des métiers de l'action sociale peut être consultée dans l'annexe 7

3.2.1. Caractéristiques

LOCALISATION DES EMPLOIS

La majorité des opportunités d'emploi sont proposées dans des établissements des Provinces de Hainaut (41%) et de Liège (23%). Les arrondissements qui comptent le plus de propositions de recrutement sont ceux de Liège (11%), Charleroi (11%), Nivelles (10%), Mons (9%), Namur (8%) et Verviers (7%).

Cette répartition géographique résulte en partie de la concentration des structures de soins qui se poursuit. Mais il faut également tenir compte des habitudes de recrutement des employeurs et de leur partenariat avec le Forem dans ce cadre.

Figure 21 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par province et secteur d'activité déclaré - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie							
Lieu de travail Province	Santé et Action sociale Secteur d'activité déclaré lors du dépôt de l'opportunité d'emploi				Autres	non déterminé	Total général
	Activités pour la santé humaine	Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	Action sociale sans hébergement	Total			
Brabant Wallon	712	285	233	1.230	12.182	465	13.877
Hainaut	1.737	1.215	878	3.830	33.175	1.167	38.172
Liège	988	763	411	2.162	29.819	825	32.806
Luxembourg	316	249	213	778	8.645	207	9.630
Namur	545	386	243	1.174	12.014	491	13.679
Wallonie	44	14	15	73	3.466	80	3.619
Total général	4.342	2.912	1.993	9.247	99.301	3.235	111.783

LES CONTRATS

Dans le secteur de la santé et de l'action sociale, un tiers des contrats proposés sont des contrats à durée indéterminée. Cette proportion est plus importante que celle observée sur l'ensemble des offres en Wallonie. L'action sociale sans hébergement a moins recours aux contrats à durée indéterminée (35%) au profit des contrats à durée déterminée ou de remplacement (61%).

Le secteur des activités pour la santé humaine recourt moins aux contrats à durée déterminée ou de remplacement (21%) que les deux autres sous-secteurs (50% pour les activités médico-sociales ou sociales avec hébergement et 61% pour l'action sociale sans hébergement) ; mais a davantage recours à l'intérim (44% contre respectivement 1,4% et 0,4%).

L'intérim, peu utilisé antérieurement au regard des opportunités d'emploi connues du Forem, est en nette augmentation (44% en 2012 contre 23% en 2011) ; sans que l'on puisse en conclure une augmentation de ce type de contrats dans l'ensemble du secteur.

Cet afflux est en grande partie dû au choix du Forem comme canal de diffusion par quelques sociétés spécialisées dans ce type de contrat et/ou dans le recrutement du personnel des soins à partir de 2012. Dans l'ensemble des propositions de recrutement en Wallonie tous secteurs confondus, la proportion d'intérim est de 41% en 2012 et était de 36% en 2011.

Ces chiffres ne sont cependant qu'une indication. Certaines pratiques peuvent amener à la sous-estimation ou la surestimation de la « durabilité » des emplois proposés. Ainsi, dans le cas de l'intérim, le secteur renseigné est parfois celui de l'entreprise émettant la proposition. Certaines offres intérimaires émanant du secteur de la santé et de l'action sociale peuvent ainsi être reprises dans le secteur des services aux entreprises et ne pas apparaître ici. De même, certaines offres émanant du secteur de la santé et de l'action sociale peuvent être par exemple reprises dans le secteur des administrations publiques en raison du statut juridique public de l'entreprise. Par ailleurs, certaines offres concernant par exemple un métier de la santé peuvent être reprises dans le secteur de la santé alors qu'elles émanent d'une entreprise active dans un autre secteur. C'est pourquoi ce rapport aborde l'analyse à la fois sous l'angle du secteur mais également sous l'angle des métiers.

Figure 22 Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie, réparties par types de contrat et secteur d'activité déclaré - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie							
Type de contrat	Santé et Action sociale Secteur d'activité déclaré lors du dépôt de l'opportunité d'emploi				Autres	non déterminé	Total général
	Activités pour la santé humaine	Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	Action sociale sans hébergement	Total			
Intérimaire	1.925	40	7	1.972	41.890	1.532	45.394
CDI	1.083	1.247	703	3.033	24.703	673	28.409
CDD ou de remplacement	909	1.459	1.206	3.574	19.786	292	23.652
Autonome	193	145	49	387	11.124	533	12.044
Autres	232	21	28	281	1.798	205	2.284
Total général	4.342	2.912	1.993	9.247	99.301	3.235	111.783

REGIME DE TRAVAIL

Le secteur de la santé et de l'action sociale se démarque avec seulement 38% des contrats proposés à temps plein continu de jour et 41% de contrats à temps partiel, contre respectivement 67% et 22% pour l'ensemble des secteurs d'activité. Au sein des sous-secteurs des activités médico-sociales et sociales avec hébergement, les offres de contrats à temps partiel sont majoritaires (55% et 45%).

Pour le secteur de la santé humaine, la proportion de temps partiel semble bien moins importante, mais les chiffres sont difficiles à interpréter dès lors que, pour près d'un tiers des offres, le régime de travail n'est pas connu. Si l'on ne tient compte que des offres dont le régime de travail est connu ; le régime temps plein reste majoritaire (53%) ; mais le temps partiel atteint des proportions presque similaire aux 2 autres sous-secteurs (42%).

Figure 23 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par régime de travail et secteur d'activité déclaré - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie							
Régime de travail	Santé et Action sociale Secteur d'activité déclaré lors du dépôt de l'opportunité d'emploi				Autres	non déterminé	Total général
	Activités pour la santé humaine	Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	Action sociale sans hébergement	Total			
Temps plein jour/continu	1.573	967	998	3.538	69.728	2.129	75.395
Temps plein à pauses/nuit/w-e	121	159	42	322	5.564	160	6.046
Temps partiel	1.245	1.611	890	3.746	20.037	868	24.651
Autres ou inconnu	1.403	175	63	1.641	3.972	78	5.691
Total général	4.342	2.912	1.993	9.247	99.301	3.235	111.783

AIDE A L'EMPLOI

Globalement, il est peu fréquent que des conditions liées à une mesure d'aide à l'emploi soient spécifiées, surtout dans les activités pour la santé humaine. Néanmoins, une proposition de recrutement sur dix du secteur « d'activités médico-sociales et sociales avec hébergement » mentionne un plan Activa, tandis qu'un passeport APE est requis dans une proposition sur cinq émanant du secteur de « l'action sociale avec hébergement ».

Figure 24 Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par type d'aide à l'emploi et secteur d'activité déclaré - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie							
Aide à l'emploi	Santé et Action sociale Secteur d'activité déclaré lors du dépôt de l'opportunité d'emploi				Autres	non déterminé	Total général
	Activités pour la santé humaine	Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	Action sociale sans hébergement	Total			
Aides non spécifiées	4.073	2.349	1.298	7.720	84.737	2.786	95.243
PFI	108	27	25	160	8.510	272	8.942
ACTIVA	98	298	116	512	4.495	174	5.181
APE	36	157	450	643	895		1.538
PTP	14	52	86	152	540		692
AUTRES	13	29	18	60	124	3	187
Total général	4.342	2.912	1.993	9.247	99.301	3.235	111.783

ACCESSIBILITE

Une autre manière de caractériser les opportunités d'emploi proposées est d'en décrire l'accessibilité. Afin de déterminer cette accessibilité, les critères principaux généralement repris dans la description des propositions de recrutement sont considérés.

Cinq critères sont ainsi analysés : le niveau d'études requis pour l'exercice du métier, l'expérience, les connaissances linguistiques, le permis de conduire et l'obtention d'un brevet ou certificat spécifique. Une opportunité est dès lors considérée comme accessible si simultanément :

- le niveau d'études ne dépasse pas celui du « secondaire inférieur »¹⁵ ;
- les connaissances linguistiques requises se limitent au français ;
- aucun brevet (ou autre certification) n'est requis ;
- aucune expérience professionnelle n'est exigée ;
- le permis de conduire (autre qu'éventuellement un permis A - cyclomoteur ou motocyclette) n'est pas demandé.

De manière générale, il apparaît que très peu de propositions de recrutement peuvent être considérées comme directement accessibles sans aucune compétence ou qualification dans le secteur de la santé et de l'action sociale (3%) tout comme dans l'ensemble des propositions de recrutement tous secteurs confondus (6%).

Le graphique ci-après indique par secteur la proportion de propositions de recrutement exigeant chacun de ces critères pris séparément sur base de l'analyse effectuée (base : opportunités d'emploi en Wallonie gérées par le Forem en 2012). L'accessibilité varie surtout selon la fonction exercée et donc selon les secteurs d'activités vus de manière plus détaillée.

On peut notamment y observer le caractère prépondérant du critère de niveau d'étude. En effet, pour l'ensemble des métiers recherchés par les secteurs de la santé et de l'action sociale via le Forem, dans 87% des cas, un niveau d'étude au moins égal au secondaire 3^{ème} degré est requis. C'est notamment le cas pour l'exercice des fonctions médicales et paramédicales ainsi que le travail en institutions avec hébergement. Si un diplôme au moins équivalent à celui du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire est demandé plus d'une fois sur deux dans les trois sous-secteurs de la santé et de l'action sociale, l'exigence

¹⁵ Le niveau d'études analysé ici est le niveau d'études demandé par l'employeur, croisé, avec le niveau d'études théoriquement requis pour exercer le métier.

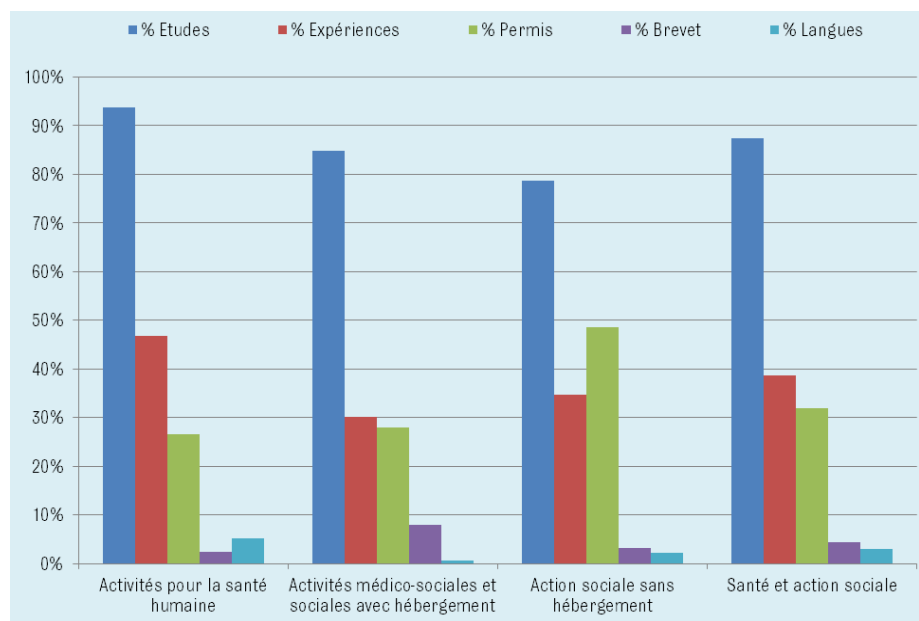
de diplôme est plus importante dans le secteur de la santé humaine que dans celui de l'action sociale sans hébergement.

Dans 39% des cas, une expérience est demandée. L'importance de ce critère est surtout présent dans la santé où il est requis dans près de la moitié des cas.

La proportion pour ce qui concerne le permis de conduire est de 32%, mais celui-ci est plus souvent demandé par les employeurs du secteur « actions sociales sans hébergement » (49%).

Un brevet et/ou des connaissances linguistiques sont moins souvent demandés (inférieur à de 5%), mais concernant ces dernières, il faut garder à l'esprit que l'analyse porte ici sur les opportunités d'emploi en Wallonie uniquement.

Figure 22 : Proportion des opportunités d'emploi gérées par le Forem en 2012 avec critère de recrutement par secteur d'activité déclaré lors du dépôt de l'offre



3.3. Dans les métiers de la santé

3.3.1. Les métiers

En 2012, 4,8 % des propositions de recrutement concernent des métiers répertoriés comme métiers de la santé.

Logiquement, les propositions de recrutement dans les métiers des soins émanent surtout du secteur des activités pour la santé humaine (51 %), ensuite des activités médico-sociales avec hébergement (33%).

Sont surtout recherchés en Wallonie les infirmiers généralistes (35% des opportunités dans les métiers de la santé), les aides-soignants (22%), les infirmiers spécialisés (11%), les ergothérapeutes (5%) et les kinésithérapeutes (4%). Ces métiers représentent ainsi près de huit opportunités sur dix.

Il faut également remarquer que pour 12 % des propositions de recrutement dans les métiers de la santé, le secteur d'activité de l'entreprise est autre que la santé et l'action sociale.

Il s'agit du commerce (3% du total des offres du groupe de métier en Wallonie), de l'enseignement (2%), de l'administration publique (2%) et de l'industrie pharmaceutique (1%).

Le secteur du commerce recherche des conseillers en information médicale (25%), des préparateurs en pharmacie (21%) et des opticiens (17%).

L'enseignement recherche des orthophonistes (33%), des kinésithérapeutes (26%), des infirmiers généralistes (21%) et des psychomotriciens (11%).

Au sein de l'administration publique, les infirmiers généralistes restent les plus recherchés (38%), suivis par les infirmiers spécialisés (13%) et les psychologues (11%).

Enfin l'industrie pharmaceutique recrute des conseillers en information médicale (39%), des techniciens de laboratoire d'analyses médicales (26%) et des pharmaciens (20%).

Figure 26 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par métier de la santé et secteur d'activité déclaré – 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie (partie 1/2)							
Métier	Santé et Action sociale Secteur d'activité déclaré lors du dépôt de l'opportunité d'emploi				Autres	non déterminé	Total général
	Activités pour la santé humaine	Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	Action sociale sans hébergement	Total			
Professionnels des soins paramédicaux	1.911	1.490	150	3.551	239	4	3.794
Infirmier/infirmière généraliste	1.014	620	52	1.686	171	2	1.859
Aide-soignant/aide-soignante	387	736	61	1.184	34		1.218
Aide-soignant	337	736	57	1.130	18		1.148
Secouriste ambulancier	25		4	29	10		39
Inconnu	25			25	6		31
Infirmier/infirmière de service spécialisé	443	98	22	563	22		585
Cadre des services paramédicaux	67	36	15	118	12	2	132
Professionnels de la rééducation et de l'appareillage	317	222	35	574	145	15	734
Ergothérapeute	84	126	13	223	19	2	244
Masseur/masseuse kinésithérapeute	115	79	10	204	28	1	233
Kinésithérapeute	108	79	10	197	28	1	226
Inconnu	4			4			4
Ostéopathe	3			3			3
Orthophoniste	51	14	6	71	31		102
Opticien-lunetier/opticienne-lunetière	1		2	3	34	11	48
Opticien-lunetier					24	4	28
Opticien-optométriste	1		2	3	9	7	19
Inconnu					1		1
Psychomotricien/psychomotricienne	17	1	3	21	12		33
Diététicien/diététicienne	19	2	1	22	6		28
Prothésiste dentaire	18			18	2	1	21
Prothésiste-orthésiste	3			3	7		10
Orthopédiste podo-orthésiste					4		4
Prothésiste	1			1	2		3
Orthésiste	2			2			2
Bandagiste					1		1
Audioprothésiste	7			7	3		10
Audiologue	4			4	2		6
Audicien	3			3	1		4
Pédicure-podologue	2			2	3		5

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie (partie 2/2)

Métier	Santé et Action sociale Secteur d'activité déclaré lors du dépôt de l'opportunité d'emploi				Autres	non déterminé	Total général
	Activités pour la santé humaine	Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	Action sociale sans hébergement	Total			
Professionnels médico-techniques	148	3		151	154	3	308
Technicien/technicienne de laboratoire d'analyses médicales	71			71	33		104
Conseiller/conseillère en information médicale	29			29	72	1	102
Préparateur/préparatrice en pharmacie	29	3		32	45	2	79
Technicien/technicienne en imagerie médicale	19			19	4		23
Praticiens de la santé	163	19	35	217	33	3	253
Psychologue clinicien/psychologue clinicienne	82	13	34	129	17	2	148
Psychologue	72	10	27	109	16	1	126
Assistant en psychologie clinique	1	2	7	10		1	11
Psychothérapeute	9	1		10			10
Inconnu					1		1
Médecin praticien	34	6	1	41	8	1	50
Sage-femme	35			35	2		37
Spécialiste conseil de la santé publique	9			9	6		15
Chirurgien dentiste/chirurgienne dentiste	3			3			3
Personnel des services aux personnes	111	10		121	11	1	133
Assistant/assistante en cabinet médical	90			90	4		94
Assistant en cabinet dentaire	74			74	3		77
Assistant en cabinet médical	10			10	1		11
Inconnu	6			6			6
Agent/agente de service de collectivité	18	10		28		1	29
Assistant logistique en milieu hospitalier	16	10		26		1	27
Brancardier	2			2			2
Esthéticien-cosméticien/esthéticienne-cosméticienne	3			3	7		10
Massothérapeute	3			3	7		10
Praticiens médico-techniques	46			46	57	2	105
Pharmacien/pharmacienne	39			39	49	1	89
Biologiste médical	7			7	8	1	16
Personnel des services aux entreprises et aux collectivités	2			2			2
Agent/agente de sécurité et de surveillance	2			2			2
Steward hospitalier	2			2			2
Total général	2.698	1.744	220	4.662	639	28	5.329

3.3.2. Caractéristiques¹⁶

La majorité des propositions d'emploi pour les métiers des soins émane d'entreprises des provinces de Hainaut (39 %) et de Liège (26 %). Les lieux de travail renseignés se situent principalement dans les arrondissements de Liège (13%), Charleroi (12%), Mons (9%), Nivelles (9%), Namur (7%) et Verviers (6%).

Figure 27 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par famille de métiers de la santé et par province de lieu de travail - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie							
Famille de métiers	Brabant Wal-lon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	n.d.	Wallonie
Professionnels des soins paramédicaux	519	1.532	961	323	440	19	3.794
Professionnels de la rééducation et de l'appareillage	61	298	190	49	119	17	734
Professionnels médico-techniques	71	80	90	24	34	9	308
Praticiens de la santé	27	113	50	20	41	2	253
Personnel des services aux personnes	11	29	54	9	30		133
Praticiens médico-techniques	19	22	36	15	12	1	105
Personnel des services aux entreprises et aux collectivités		1			1		2
Total général	708	2.075	1.381	440	677	48	5.329

¹⁶ Un détail des caractéristiques pour chacun des métiers est repris en annexe 8.

Les contrats les plus proposés sont ceux à durée indéterminée (37%). Pour les professionnels de soins paramédicaux, quatre propositions d'embauche sur dix sont des CDI tandis qu'il ne s'agit que d'un quart pour les professionnels de la rééducation et de l'appareillage chez qui les contrats de remplacement ou à durée déterminée semblent privilégiés (44%), tout comme chez les praticiens médico-techniques où l'on retrouve davantage de contrats intérimaires (54%). Les contrats à durée déterminée représentent 28% de l'ensemble des opportunités pour les métiers de la santé.

Figure 28 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par famille de métiers de la santé et par contrat de travail - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie						
Famille de métiers	CDI	CDD	INT	AUT	AUTRES	Total général
Professionnels des soins paramédicaux	1.522	1.015	1.116	32	109	3.794
Professionnels de la rééducation et de l'appareillage	194	321	48	148	23	734
Professionnels médico-techniques	133	58	89	7	21	308
Praticiens de la santé	57	71	45	74	6	253
Personnel des services aux personnes	29	42	23	2	37	133
Praticiens médico-techniques	36	7	57		5	105
Personnel des services aux entreprises et aux collectivités		2				2
Total général	1.971	1.516	1.378	263	201	5.329

Les contrats autonomes représentent 5% des opportunités dans les métiers de la santé. C'est peu mais deux fois plus que le poids de ces contrats dans l'ensemble des offres wallonnes connues du Forem (2%). Ces contrats autonomes concernent principalement les métiers de kinésithérapeute, logopède, psychologue et infirmier. Le type de prestation se partage quasiment entre temps plein de jour (37%) et temps partiel (41%). Notons toutefois, que le temps plein de jour représente deux tiers de l'ensemble des opportunités, tous secteurs confondus.

Figure 29 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par famille de métiers de la santé et par type de prestation - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie					
Famille de métiers	Temps plein jour/continu	Temps plein à pauses/nuit/w-e	Temps partiel	Autres ou inconnu	Total général
Professionnels des soins paramédicaux	1.264	219	1.541	770	3.794
Professionnels de la rééducation et de l'appareillage	238	2	423	71	734
Professionnels médico-techniques	263	4	31	10	308
Praticiens de la santé	75	1	105	72	253
Personnel des services aux personnes	56		74	3	133
Praticiens médico-techniques	76	3	23	3	105
Personnel des services aux entreprises et aux collectivités	1		1		2
Total général	1.973	229	2.198	929	5.329

Des aides à l'embauche sont mentionnées moins d'une fois sur dix dans les offres pour les métiers de la santé. Seules les professions de services aux personnes ont massivement recours au dispositif de Plan Formation Insertion (29% des propositions des métiers des services aux personnes). De manière générale, le dispositif d'aide dit Activa est le plus sollicité mais ne concerne que 4% des propositions d'emploi.

Figure 30 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par famille de métiers de la santé et par type d'aide à l'emploi - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie							
Famille de métiers	Aides non spécifiées	ACTIVA	APE	PFI	PTP	AUTRES	Total général
Professionnels des soins paramédicaux	3.526	183	66	2	9	8	3.794
Professionnels de la rééducation et de l'appareillage	686	8	19	20		1	734
Professionnels médico-techniques	280	5		23			308
Praticiens de la santé	237		15			1	253
Personnel des services aux personnes	79	11	1	38	3	1	133
Praticiens médico-techniques	101			4			105
Personnel des services aux entreprises et aux collectivités	2						2
Total général	4.911	207	101	87	12	11	5.329

Comme signalé précédemment, l'accessibilité d'une opportunité d'emploi varie surtout selon la fonction exercée.

Aucun métier de la santé ne semble accessible sans un niveau de diplôme minimum correspondant au 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire. Les autres critères sont nettement moins restrictifs.

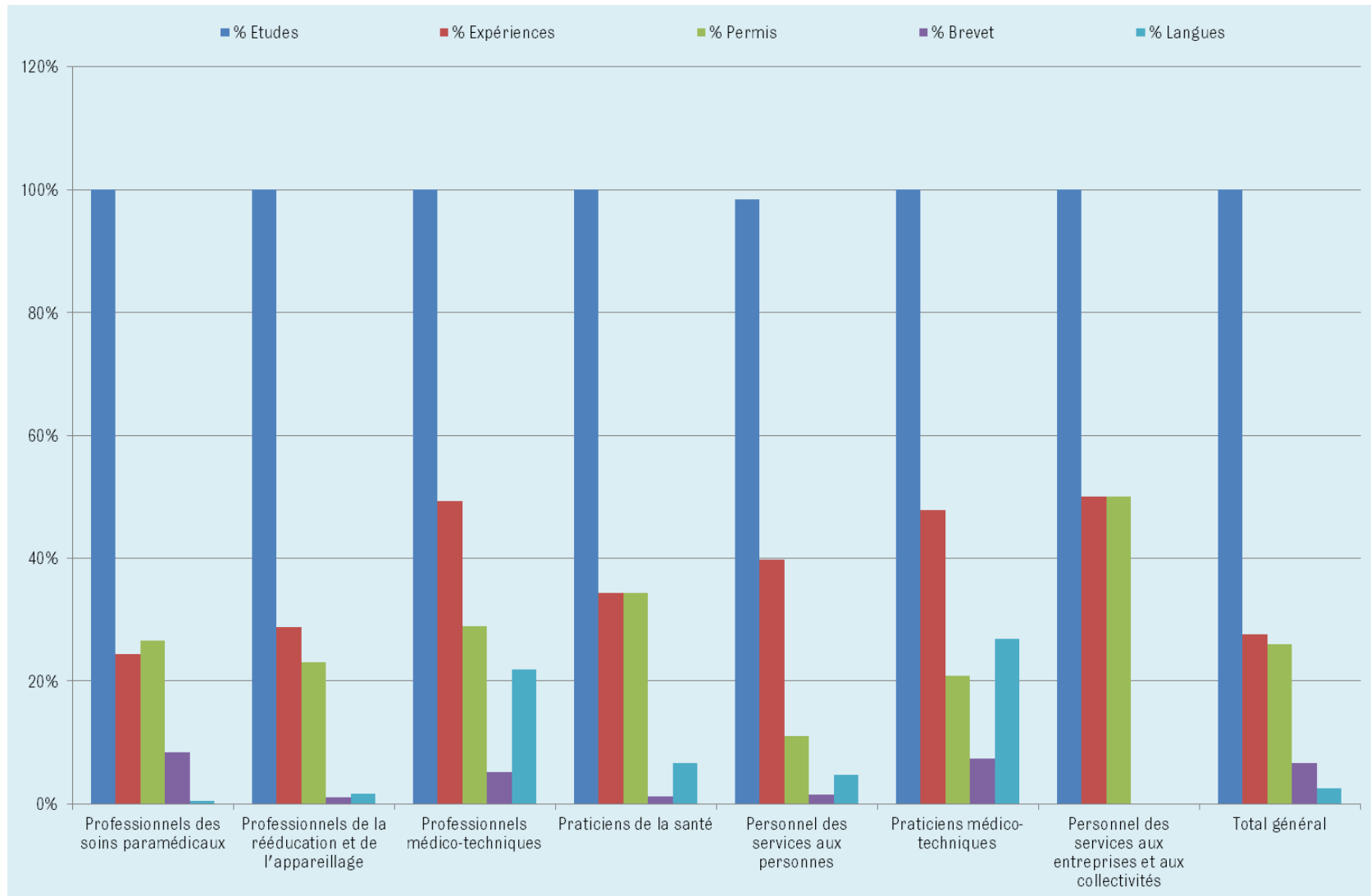
L'expérience est le second critère qui intervient le plus souvent lors d'embauche de personnel de la santé (28%). Celui-ci semble particulièrement apprécié pour le personnel de services aux personnes, et les praticiens médico-techniques (notamment le biologiste médical et les techniciens en imagerie médicale).

Le permis de conduire est demandé (26%) selon les réalités d'exercice de la fonction. Ainsi, il est demandé pour les métiers exercés en tant qu'indépendant, dans les secteurs de l'action sociale sans hébergement ou des autres activités pour la santé humaine où se pratiquent les soins à domicile et dans d'autres métiers plus spécifiques tels que le délégué médical.

Les connaissances linguistiques sont généralement moins demandées, à l'exception des praticiens et professionnels médico-techniques (les conseillers en information médicales).

Le graphique ci-dessous indique par groupe de métiers de la santé la part de propositions de recrutement exigeant chacun des critères analysés pris séparément sur base de l'analyse décrite plus avant et effectuée en 2012.

Figure 31 : Proportion des opportunités d'emploi gérées par le Forem en 2012 avec critère de recrutement par famille de métiers de la santé



3.4. Dans les métiers de l'action sociale

3.4.1. Les métiers

En 2012, en Wallonie, 6,2 % de l'ensemble des propositions de recrutement concernent des métiers répertoriés comme métiers de l'action sociale.

Les propositions de recrutement dans les métiers de l'action sociale semblent surtout émaner des autres secteurs (65%). Mais il faut ici tenir compte du métier d'aide ménager (53% des propositions). Ce métier reprend en effet aussi bien des aides-ménagères exerçant dans le secteur de l'aide sociale que du personnel de nettoyage exerçant auprès des particuliers dans le cadre d'un service commercial. 47% des opportunités proviennent ainsi d'entreprises du secteur des services relatifs aux bâtiments. Ce secteur d'activités s'est fortement développé ces dernières années suite à la mise en œuvre du dispositif des titres-services.

Pointons parmi les autres métiers en demande, ceux d'accueillants d'enfants (13%), d'éducateur (9%), d'assistant social (9%), et de puériculteurs (3,0%).

Figure 32 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par métier de l'action sociale et secteur d'activité déclaré - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie							
Métier	Santé et Action sociale Secteur d'activité déclaré lors du dépôt de l'opportunité d'emploi				Autres	non déterminé	Total général
	Activités pour la santé humaine	Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	Action sociale sans hébergement	Total			
Personnel des services aux personnes	659	28	747	1.434	3.782	4	5.220
Employé/employée de ménage à domicile	10	1	159	170	3.477	3	3.650
Aide-ménager	10	1	159	170	3.477	3	3.650
Intervenant/intervenante auprès d'enfants	625	12	429	1.066	181	1	1.248
Accueillant d'enfants	612		272	884	39	1	924
Puériculteur	13	12	157	182	142		324
Intervenant/intervenante à domicile	24	15	159	198	124		322
Aide familial	20	15	159	194	78		272
Agent accompagnateur de déplacements	2			2	46		48
n.d.	2			2			2
Professionnels de l'intervention sociale et culturelle	101	439	460	1.000	656		1.656
Educateur-intervenant éducatif/éducatrice-intervenante éducative	56	361	141	558	90		648
Educateur	54	354	133	541	72		613
Responsable de service éducatif	2	7	8	17	14		31
n.d.					4		4
Intervenant/intervenante d'action sociale	38	68	241	347	265		612
Assistant social	38	68	237	343	262		605
Conseiller conjugal et familial			4	4	1		5
n.d.					2		2
Animateur/animateur spécialiste d'activités culturelles et techniques	2	6	44	52	209		261
Animateur d'activités culturelles et techniques	2	6	43	51	203		254
Responsable de structures d'animations culturelles et techniques			1	1	6		7
Animateur/animateur généraliste de loisirs	2	4	29	35	83		118
Animateur d'atelier de centre de loisirs	2	4	29	35	83		118
Informateur social/informatrice sociale	3		5	8	8		16
Informateur social	3		1	4	8		12
Ecoutant (permanence téléphonique)			4	4			4
Chargé/chargée de protection des biens et des personnes					1		1
Tuteur					1		1
Personnel de l'hôtellerie					21		21
Réceptionniste en établissement hôtelier					21		21
Réceptionniste de centre d'hébergement					21		21
Total général	760	467	1.207	2.434	4.459	4	6.897

3.4.2. Caractéristiques¹⁷

La majorité des propositions de recrutement pour les métiers de l'action sociale concernent les provinces de Hainaut (38%) et de Liège (22%).

Les opportunités d'emploi se situent en majeure partie dans les arrondissements de Nivelles (13%), Liège (10%) et Charleroi (10%).

Figure 33 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par famille de métiers de l'action sociale et par province de lieu de travail - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie							
Famille de métiers	Brabant Wal-lon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	n.d.	Wallonie
Personnel des services aux personnes	940	2.052	1.122	407	690	9	5.220
Professionnels de l'intervention sociale et culturelle	173	588	400	227	239	29	1.656
Personnel de l'hôtellerie		2	2	12	5		21
Total général	1.113	2.642	1.524	646	934	38	6.897

Les propositions de recrutement sont pratiquement partagées entre contrats à durée déterminée ou de remplacement (47%) et les contrats à durée indéterminée (35%). Les aide-ménagères se voient proposer dans 45% des cas un contrat à durée indéterminée ;

alors que les accueillants d'enfants sont majoritairement (66%) recherchés via l'intérim et dans un quart des cas dans le cadre de contrat à durée indéterminée. Les opportunités de puériculteur, moins nombreuses, sont dans ¾ des cas des contrats à durée déterminée.

Figure 34 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par famille de métiers de l'action sociale et par contrat de travail - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie						
Famille de métiers	CDD	CDI	INT	AUT	AUTRES	Total général
Personnel des services aux personnes	2.242	1.917	1.006	14	41	5.220
Professionnels de l'intervention sociale et culturelle	1.001	459	49	5	142	1.656
Personnel de l'hôtellerie	4	7	8		2	21
Total général	3.247	2.383	1.063	19	185	6.897

Le temps partiel concerne la majorité des propositions de recrutement (60%). Mais le régime de travail diffère selon les professions : le recrutement des professionnels de

l'intervention sociale et culturelle se fait majoritairement à temps plein de jour (56%) ; celui du personnel des services aux personnes, dans un tiers des cas à temps partiel.

¹⁷ Le détail des caractéristiques pour chacun des métiers est repris en annexe.

Figure 35 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par famille de métiers de l'action sociale et par type de prestation - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie					
Famille de métiers	Temps plein jour/continu	Temps plein à pauses/nuit/w-e	Temps partiel	Autres ou inconnu	Total général
Personnel des services aux personnes	977	3	3.423	817	5.220
Professionnels de l'intervention sociale et culturelle	865	67	666	58	1.656
Personnel de l'hôtellerie	5		16		21
Total général	1.847	70	4.105	875	6.897

Dans la grande majorité des cas (3 sur 4) aucune aide n'est requise. L'aide la plus sollicitée, le plan Activa, concerne 15% des propositions de recrutement et presque exclusivement les aides-ménagers.

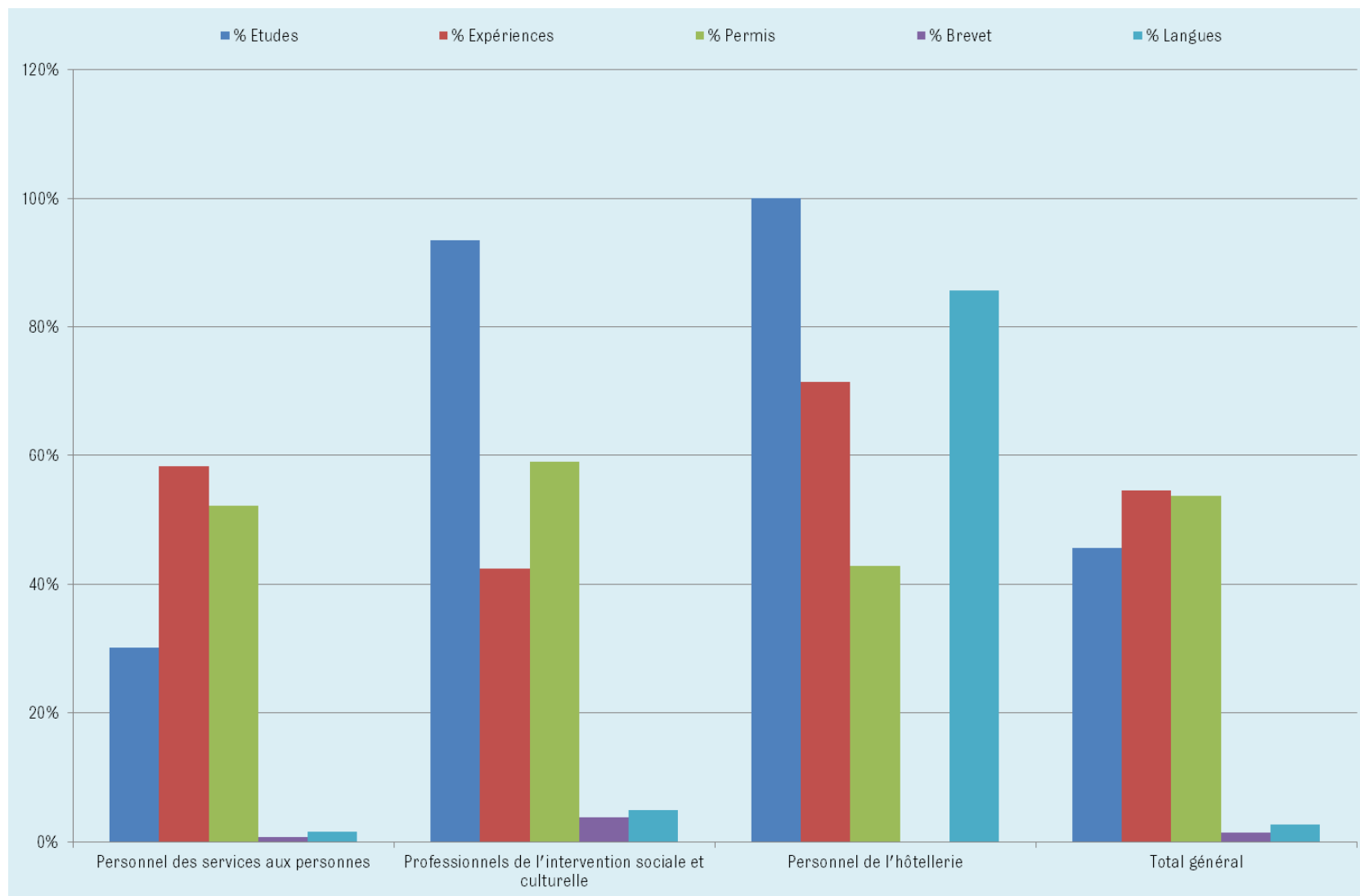
Figure 36 : Opportunités d'emploi connues du Forem dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie réparties par famille de métiers de l'action sociale et par type d'aides à l'emploi - 2012

2012 - Opportunités d'emploi dont le lieu de travail identifié est situé en Wallonie							
Famille de métiers	Aides non spécifiées	ACTIVA	APE	PTP	PFI	AUTRES	Total général
Personnel des services aux personnes	3.937	948	238	79	8	10	5.220
Professionnels de l'intervention sociale et culturelle	1.097	54	387	56	40	22	1.656
Personnel de l'hôtellerie	18	2	1				21
Total général	5.052	1.004	626	135	48	32	6.897

Moins d'une proposition de recrutement sur 10 (8%) peut être considérée comme totalement accessible. Le permis de conduire et l'expérience sont des critères particulièrement restrictifs, étant demandé dans plus de la moitié des cas. Les métiers s'avèrent, si on considère l'ensemble des critères, peu accessibles pour un demandeur d'emploi sans permis, sans expérience et faiblement diplômé.

Les propositions de recrutement concernant les professionnels de l'intervention sociale et culturelle sont particulièrement peu accessibles (seul 2% le sont totalement), ici en raison de l'exigence régulière d'un niveau de diplôme supérieur au CESS (9 opportunités sur 10).

Figure 37 : Proportion des opportunités d'emploi gérées par le Forem en 2012 avec critère de recrutement par famille de métiers de l'action sociale



4. Les candidats travailleurs

4.1. La demande d'emploi dans le secteur de la santé et l'action sociale

Quelle est l'importance de la demande d'emploi dans le secteur de la santé et de l'action sociale ? Cette question se heurte à une première difficulté : il est difficile de rattacher un demandeur d'emploi à un secteur. Le secteur attribué au demandeur d'emploi est celui de sa dernière activité professionnelle. Ce n'est pas toujours très pertinent, notamment dans le cas d'une inscription à la sortie des études ou au terme d'un emploi sans correspondance avec le véritable souhait professionnel. Il est par contre plus pertinent, comme nous l'avons fait ci-avant pour les offres, de rattacher un demandeur d'emploi à son positionnement professionnel exprimé en termes de métier.

Le tableau ci-dessous reprend la distribution des demandeurs d'emploi inscrits au Forem en fonction du secteur d'activité de la dernière expérience (secteur santé et action sociale/ divers/autre) et selon le positionnement métier (métier de la santé, de l'action sociale ou autre métier).

Figure 23 : Nombre de DEI inscrits au Forem par groupe de métiers (positionnement principal) et par secteur (dernier secteur d'activité) au 30/06/2013

secteur d'activité de la dernière expérience	Groupes de métiers			
	Santé	Action sociale	Autres métiers	Total
Autre secteur	1.705	8.292	139.208	149.205
Divers	1.037	6.426	56.240	63.703
« Q » Santé et action sociale	2.267	4.656	17.051	23.974
Total général	5.009	19.374	212.499	236.882

Sur les 236 882 demandeurs d'emploi inscrits au Forem au 30 juin 2013, 5 009 étaient positionnés, à titre principal, sur un métier de la santé, 19 374 sur un métier de l'action sociale¹⁸.

La double lecture du tableau (verticale puis horizontale) révèle un relatif décroisement du marché de l'emploi : une grande majorité des personnes positionnées sur un métier de la santé ou de l'action sociale renseigne comme dernière expérience une activité en dehors du « secteur Q ». Par ailleurs, parmi les personnes renseignant une expérience dans ce secteur, seule une minorité se positionne sur un métier de la santé ou de l'action sociale.

2 267 demandeurs d'emplois (45 %) positionnés sur un métier de la santé et 4 656 demandeurs d'emploi (24 %) positionnés sur un métier de l'action sociale avaient comme dernière expérience un emploi dans le secteur de la santé et de l'action sociale. Respectivement 1 037 (21 %) et 6 426 (33 %) ont une dernière expérience classée dans une catégorie « divers ». Il s'agit de situation où le conseiller n'a pu identifier le dernier secteur d'activité, ou encore lorsque le demandeur d'emploi n'a pas d'expérience antérieure, notamment parce qu'il sort des études. Enfin, une part non négligeable (respectivement 1 705 soit, 34 % et 8 292 soit 43 %) des demandeurs d'emploi ont connu comme dernière expérience un emploi dans un autre secteur clairement identifié. Parmi ceux-ci, des professionnels de la santé en demande d'emploi ont eu leur dernière expérience dans les secteurs du commerce (9 % des 5 009 DEI), de l'immobilier, location et service aux entreprises, dont l'intérim (5 %), des services collectifs, sociaux et personnels (5 %), de l'enseignement (4 %) et de l'administration publique (3 %). Les professionnels de l'action sociale en demande d'emploi sont, pour leur part, issus des secteurs de l'immobilier, location et service aux entreprises, dont l'intérim (8 % des 19 374 DEI), de l'administration publique (7 %), du commerce (7 %), des services collectifs, sociaux et personnels (6 %) et de l'éducation (6 %).

Si on observe la répartition des demandeurs d'emploi qui ont comme dernière expérience un emploi dans le secteur de la santé ou de l'action sociale, on constate que sept individus sur dix (17 051 sur un total de 23 974) sont positionnés sur un métier non identifié comme étant un métier de la santé ou de l'action sociale.

¹⁸ Pour le détail des métiers, cf. infra.

4.2. Candidats travailleurs dans les métiers de la santé

Le volume de demandeurs d'emploi dans le métier repris ci-avant (cf. figure 39) est néanmoins sous-estimé. En effet, pour les besoins de l'agrégation et pour éviter les doubles comptages, ce tableau ne tient compte que du positionnement principal du demandeur d'emploi. Or les demandeurs d'emploi peuvent se positionner sur différents métiers. En moyenne, un demandeur d'emploi a 2 à 3 positionnements métiers. A ceux ayant comme position professionnelle principale un métier de la santé ou de l'action sociale, il faut en effet ajouter ceux dont le métier principal est autre mais qui se sont également positionnés, de manière secondaire, sur des métiers de la santé ou de l'action sociale. On compterait ainsi dans la demande d'emploi quelques 35 991 personnes positionnées sur un métier de l'action sociale et 7 830 personnes positionnées sur des métiers de la santé. Au total, ce sont 41 918 DEI positionnés sur l'un ou l'autre groupe de métier dont 1 903 sont positionnés à la fois sur un métier de l'action sociale et de la santé.

Il existe donc une réserve de main d'œuvre potentielle importante, plusieurs milliers de personnes, en particulier dans les métiers de l'action sociale. Il s'agit toutefois d'une approche « grossière ». La suite du chapitre apportera une vision détaillée par métier.

Dans les sections suivantes, les personnes positionnées sur les métiers seront réparties selon différentes caractéristiques dans des tableaux dont la signification des colonnes est la suivante :

- « Groupe métier » : code et intitulé du métier de la nomenclature REM au niveau de détail de code en 3 positions.
- « Métier » : code et intitulé du métier de la nomenclature REM au niveau de détail de code en 7 positions.
- Nbre DEI : nombre total de DEI positionnés sur ce métier.
- % expérience secteur Q : part en pourcentage de DEI positionnés sur le métier ayant renseigné le secteur de la santé et de l'action sociale comme dernier secteur d'expérience.
- % femmes : part en pourcentage de femmes parmi les personnes positionnées sur le métier.

- % inoccupés depuis < 1 an : part en pourcentage de personnes ayant moins d'une année d'inoccupation (chômeurs de courte durée) parmi les personnes positionnées sur le métier.
- % de plus de 45 ans : part en pourcentage de personnes ayant plus de 45 ans parmi les personnes positionnées sur le métier.
- % < ces 3D : part en pourcentage de personnes n'ayant pas atteint un niveau de diplôme équivalent au troisième degré de l'enseignement secondaire parmi les personnes positionnées sur le métier.

4.2.1. Approche globale

La répartition des demandeurs d'emploi par groupe de métier en fonction de leur positionnement principal fait ressortir qu'une part importante de celle-ci se concentre dans les professions de soins paramédicaux avec 2 134 individus. Suivent les métiers de la rééducation et de l'appareillage (718), les praticiens de la santé (718), les professionnels médico-techniques (707) et le personnel des services aux personnes(661).

De manière générale, et en comparaison avec l'ensemble des DEI, les 5 009 demandeurs d'emploi positionnés à titre principal sur les métiers de la santé sont en très grande majorité des femmes (82,5 %), souvent inoccupés depuis moins d'un an (56,3 %), jeunes (seuls 30,1 % ont plus de 45 ans) et « hautement » diplômés (seuls 12,9 % des DEI ont un niveau inférieur au CESS). Cette dernière caractéristique s'explique par l'accès réglementé à certains métiers, notamment conditionnés par la détention de diplômes spécifiques.

Figure 39 : DEI inscrits au Forem en juin 2013 dans les métiers (groupes de métiers REM 3) de la santé en positionnement principal

	Groupe métiers	Nbre DEI	% expérience secteur Q	% femmes	% inoccupés depuis < 1 an	% de plus de 45 ans	< ces 3D
111	Personnel des services aux personnes	661	43,6%	81,1%	47,8%	37,1%	32,7%
112	Personnel des services aux entreprises et aux collectivités	17	58,8%	35,3%	47,1%	52,9%	82,4%
241	Professionnels des soins paramédicaux	2.134	62,0%	85,1%	61,0%	26,4%	13,9%
242	Professionnels médico-techniques	707	24,2%	78,2%	46,1%	40,7%	4,4%
243	Professionnels de la rééducation et de l'appareillage	718	31,5%	81,8%	55,2%	36,8%	11,6%
311	Praticiens de la santé	718	32,9%	83,3%	61,0%	16,9%	0,8%
312	Praticiens médico-techniques	51	23,5%	66,7%	68,6%	35,3%	0,0%
	n.d.	3	33,3%	66,7%	66,7%	33,3%	0,0%
	Métiers santé	5.009	45,3%	82,5%	56,3%	30,1%	12,9%
	Total DEI	236.882	10,1%	48,7%	43,9%	33,3%	50,6%

4.2.2. Approche détaillée par métier de la santé

Tous positionnements confondus, les DEI candidats à un métier de la santé sont au nombre de 7 830 répartis dans 54 métiers dont certains comptent des effectifs très faibles (notamment des médecins dans diverses spécialités et les audiologues).

C'est le métier d'aide-soignant qui compte le plus de demandeurs d'emplois inscrits au Forem : 2 360 personnes en juin 2013. Suivent, en ordre d'importance dans le top 10, les psychologues (617), les assistants logistiques en milieu hospitalier (587), les secouristes ambulanciers (473), les assistants pharmaceutico-techniques (461), les podologues (392), les psychomotriciens (345), les délégués médicaux (341), les technologues de laboratoire médical (325) et les infirmiers en soins généraux (270).

Les candidats aides-soignants sont neuf fois sur dix des femmes, sont inoccupés depuis plus d'un an 6 fois sur dix, ont plus de 45 ans une fois sur quatre et sont expérimentés dans le secteur 6 fois sur dix. Sur ce dernier point, le pourcentage de candidats expérimentés est supérieur à l'ensemble des métiers de la santé (39,5 %). L'analyse des profils des candidats montrent qu'un huitième des DEI inscrits dans le métier n'ont pas le diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Or l'accès à la profession nécessite un diplôme d'aide sanitaire de niveau secondaire supérieur. La grande majorité des candidats (83 %) disposent de ce niveau de diplôme (50 % pour l'ensemble des DEI positionnés sur les métiers de la santé). Une analyse réalisée dans le cadre de Job Focus¹⁹ en mars 2013 estimait à 60 % le nombre de DEI possédant un diplôme donnant accès à la profession. Par ailleurs, pour exercer le métier, l'aide-soignant doit posséder un visa délivré par le Service Public Fédéral de la Santé sur base de ses qualifications. Une estimation réalisée dans le cadre des travaux cités ci-dessus évaluait à 45 % la proportion de DEI détenteurs de ce visa.

Le nombre de demandeurs d'emploi aides-soignants est en baisse sur les six dernières années. Particulièrement entre 2007 et 2011, soit les années qui ont suivi l'entrée en vigueur des nouvelles réglementations en matière d'accès à la profession (cf. Arrêté Royal du 12/01/2006). L'accès à la profession est ainsi devenu plus restreint. En outre on ne peut exclure un « effet administratif » sur les données du Forem. La nouvelle réglementation a été l'occasion pour les conseillers de vérifier systématiquement si les personnes position-

¹⁹ Dans le cadre du plan Marshall 2.Vert, plan stratégique transversal pour la Wallonie, le Forem poursuit la mise en œuvre de « Job Focus », un dispositif intégré d'analyse et de suivi des métiers. Ce dispositif couvre à présent un domaine plus large que les métiers dits en pénurie et vise plus généralement des métiers en demande de main-d'œuvre. Une partie des constats relevés lors de ces travaux est publiée sur le site du Forem (www.leforem.be). Pour l'aide-soignant, voir : Le Forem, Un zoom sur le métier d'aide-soignant, Marché de l'emploi, Analyse, mai 2013.

nées étaient autorisées à exercer la profession. Le cas échéant, les personnes étaient invitées à modifier leur positionnement métier.

Avec un peu plus de 600 demandeurs d'emploi, le métier de psychologue (clinicien) apparaît en seconde position en termes de nombre de personnes. Cette population se distingue des autres DEI positionnés sur des métiers de la santé par une part moindre de candidats expérimentés (33,1 %), majoritairement inoccupée depuis moins d'un an (59,2 %) et plus jeune (seuls 19,1 % des candidats ont plus de 45 ans). Toutes les personnes positionnées sur le métier sont diplômées de l'enseignement supérieur (essentiellement un master en psychologie). La demande d'emploi dans le métier de psychologue est globalement en hausse depuis 2011 (+4,5 %).

Les DEI positionnés sur le métier d'assistant logistique en milieu hospitalier sont au nombre de 587. Le métier se démarque par une part plus importante de personnes peu qualifiées par rapport à l'ensemble des métiers de la santé : 28 % n'ont pas atteint le niveau de diplôme de 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire (15 % pour l'ensemble des métiers de la santé, 50 % dans l'ensemble de la demande d'emploi). Les deux tiers des candidats (64 %) disposent d'un diplôme du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire (50 % pour l'ensemble des DEI positionnés sur les métiers de la santé). Un candidat sur deux a connu comme dernière expérience de travail un emploi dans le secteur de la santé et de l'action sociale contre 4/10 dans l'ensemble des candidats à un métier de la santé. Bien que dans le top 3 des métiers comptant le plus de positionnements, le nombre de DEI candidats à un poste d'assistant logistique en milieu hospitalier a diminué de quasiment une centaine d'individus en 6 ans.

Outre ces professions qui se distinguent de par le volume de demandeurs d'emplois qui s'y positionnent, d'autres métiers méritent d'être pointés en raison de leur profil différencié de celui de l'ensemble des métiers de la santé.

Alors qu'en grande partie les demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers de la santé sont des femmes, certains métiers comptent une majorité de demandeurs d'emploi masculins. C'est le cas notamment²⁰ des métiers de brancardier, de steward hospitalier, de secouriste-ambulancier, de prothésistes dentaire et de médecin généraliste.

²⁰ Seuls les métiers avec un nombre de demandeurs d'emploi supérieur à 10, font l'objet de commentaires.

Une majorité (55 %) des demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers de la santé n'ont qu'une courte durée d'inoccupation, soit moins d'un an. Toutefois, pour certains métiers, les demandeurs d'emploi inoccupés de courte durée sont minoritaires (moins de 45 %) : les métiers d'assistant en cabinet médical, d'agent de soins en hydrothérapie, de massothérapeute, de steward hospitalier et de psychologue.

Les demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers de la santé sont considérés comme relativement jeunes (28 % n'ont pas atteint l'âge de 45 ans). Dans certains métiers toutefois les plus de 45 ans représentent plus de 40 % de la demande d'emploi : assistant en cabinet médical, massothérapeute, steward hospitalier, chef de service paramédical, technologue en imagerie médicale, audiologue, opticien-lunetier, orthopédiste, médecin généraliste, psychologue et pharmacien.

Enfin si les candidats aux métiers de la santé possèdent, en général, un diplôme de l'enseignement secondaire (3ème degré) ou supérieur, les demandeurs d'emploi positionnés dans certains métiers sont majoritairement peu qualifiés. C'est le cas pour les métiers de brancardier, de steward hospitalier, de bandagiste et d'orthopédiste.

Figure 40 : DEI inscrits au Forem en juin 2013 dans les métiers (REM7) de la santé (tous positionnements)

Groupe métier / Métiers	Nbre DEI	% expérience secteur Q	% femmes	% inoccupés depuis 1 an	% de plus de 45 ans	< ces 3D
111 Personnel des services aux personnes						
1112101 Assistant en cabinet dentaire	182	51,1%	97,3%	48,4%	34,1%	15,4%
1112102 Assistant en cabinet médical	200	41,5%	95,5%	42,0%	51,0%	15,5%
1112201 Assistant logistique en milieu hospitalier	587	50,9%	85,5%	52,0%	32,9%	28,8%
1112203 Brancardier	266	31,2%	36,1%	48,1%	19,9%	60,5%
1112206 Agent de soins en hydrothérapie	10	0,0%	90,0%	40,0%	10,0%	10,0%
1113305 Masseur	213	8,5%	91,5%	50,2%	22,5%	22,5%
1113306 Massothérapeute	167	13,8%	88,6%	45,5%	41,3%	26,9%
112 Personnel des services aux entreprises et aux collectivités						
1122204 Steward hospitalier	69	39,1%	36,2%	39,1%	43,5%	65,2%
241 Professionnels des soins paramédicaux						
2411101 Aide-soignant	2360	60,6%	92,4%	58,9%	24,2%	12,6%
2411102 Secouriste ambulancier	473	28,5%	34,7%	45,7%	25,2%	49,7%
2412101 Infirmier en soins généraux	270	69,6%	85,9%	74,4%	39,3%	0,0%
2412201 Infirmier en soins spécialisés	119	61,3%	85,7%	70,6%	34,5%	0,0%
2413101 Chef de service paramédical	23	56,5%	56,5%	34,8%	60,9%	4,3%
242 Professionnels médico-techniques						
2421101 Technologue en imagerie médicale	34	50,0%	58,8%	29,4%	73,5%	26,5%
2421201 Technologue de laboratoire médical	325	27,7%	66,5%	51,7%	36,0%	2,8%
2421301 Assistant pharmaceutico-technique	461	19,7%	90,5%	44,7%	31,9%	5,9%
2422101 Délégué médical	341	16,4%	56,9%	52,8%	38,4%	3,8%

Groupe métier / Métiers	Nbre DEI	% expérience secteur Q	% femmes	% inoccupés depuis 1 an	% de plus de 45 ans	< ces 3D
243 Professionnels de la rééducation et de l'appareillage						
2431101 Kinésithérapeute	138	37,0%	71,7%	62,3%	38,4%	1,4%
2431103 Ostéopathe	moins de 10	0,0%	66,7%	0,0%	33,3%	33,3%
2431201 Ergothérapeute	47	55,3%	85,1%	72,3%	23,4%	0,0%
2431301 Psychomotricien	345	18,0%	89,9%	61,7%	11,3%	0,3%
2431401 Logopède	138	38,4%	97,1%	62,3%	39,9%	0,7%
2431601 Podologue	398	22,4%	96,0%	47,0%	38,7%	26,9%
2431701 Diététicien	96	27,1%	92,7%	66,7%	27,1%	0,0%
2432102 Audiologue	Moins de 10	60,0%	100,0%	60,0%	60,0%	0,0%
2432201 Opticien-lunetier	55	3,6%	61,8%	50,9%	41,8%	18,2%
2432202 Opticien-optométriste	43	7,0%	65,1%	51,2%	34,9%	2,3%
2432301 Prothésiste dentaire	96	36,5%	40,6%	53,1%	38,5%	21,9%
2432401 Orthésiste	Moins de 10	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2432402 Prothésiste	10	60,0%	60,0%	50,0%	40,0%	30,0%
2432403 Bandagiste	Moins de 10	50,0%	100,0%	50,0%	0,0%	50,0%
2432404 Orthopédiste podo-orthésiste	Moins de 10	28,6%	0,0%	14,3%	57,1%	57,1%
311 Praticiens de la santé						
3111101 Médecin généraliste	15	53,3%	33,3%	60,0%	53,3%	0,0%
3111102 - 3111121 Médecin spécialiste	12	41,7%	50,00%	58,33%	33,33%	0,00%
3111201 Dentiste généraliste	Moins de 10	40,0%	40,0%	40,0%	60,0%	0,0%
3111301 Psychologue	628	33,1%	83,6%	40,8%	46,2%	0,0%
3111302 Psychothérapeute	86	37,2%	80,2%	46,5%	38,4%	8,1%
3111303 Assistant en psychologie clinique	179	19,6%	84,9%	64,2%	5,0%	0,6%
3111401 Infirmier accoucheur	35	42,9%	97,1%	77,1%	8,6%	0,0%
3112101 Praticien de santé publique	25	40,0%	72,0%	56,0%	32,0%	4,0%
312 Praticiens médico-techniques						
3121101 Biologiste clinicien	50	16,0%	62,0%	70,0%	12,0%	0,0%
3122101 Pharmacien	37	27,0%	64,9%	62,2%	51,4%	2,7%
Total positionnés santé	7830	39,5%	80,7%	55,1%	28,4%	15,2%
Total DEI	236882	10,1%	48,7%	43,9%	33,3%	50,6%

4.3. Candidats travailleurs dans les métiers de l'action sociale

4.3.1. Approche globale

La répartition des demandeurs d'emploi par groupes de métiers en fonction de leur positionnement principal fait ressortir qu'une part importante de ceux-ci se concentre essentiellement dans le personnel des services aux personnes (13 000 personnes) et les professionnels de l'intervention sociale et culturelle (6 317 personnes).

Le profil des 19 374 candidats aux métiers de l'action sociale (profession principale) diffère peu de celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi, à l'exception notable d'une féminisation nettement plus importante (88,6 % des DEI de l'action sociale sont des femmes contre 48,7% dans l'ensemble de la population de DEI).

Figure 41 - DEI inscrits au Forem au juin 2013 dans les métiers de l'action sociale

Groupe métiers		Nbre DEI	% expérience secteur Q	% femmes	% inoccupés depuis < 1 an	% de plus de 45 ans	< ces 3D
111	Personnel des services aux personnes	13.000	21,4%	98,2%	41,4%	39,3%	60,6%
131	Personnel de l'hôtellerie	12	8,3%	75,0%	66,7%	41,7%	41,7%
231	Professionnels de l'intervention sociale et culturelle	6.317	29,5%	69,0%	53,9%	20,4%	12,9%
322	Professionnels de l'information et de la communication	45	15,6%	68,9%	53,3%	31,1%	15,6%
Métiers action sociale		19.374	24,0%	88,6%	45,5%	33,1%	45,0%
Total DEI		236.882	10,1%	48,7%	43,9%	33,3%	50,6%

4.3.2. Approche détaillée par métier de l'action sociale

Tous positionnements professionnels confondus, on compte donc 35 991 demandeurs d'emploi positionnés sur au moins l'un des 17 métiers de l'action sociale au 30 juin 2013.

C'est dans le métier d'aide-ménager que se retrouve le plus grand nombre de personnes : 18 560. Il s'agit ici toutefois de relativiser ce nombre. Tout d'abord, tout comme pour les offres, sous l'étiquette d'aide-ménager, sont reprises les activités d'aide-ménager dans le cadre d'aide sociale (les aide-ménagères à « tarif social » qui s'inscrivent dans un service d'aide plus large et souvent pluridisciplinaire) ainsi que celles de fourniture de services de nettoyage au domicile de particuliers (e plus souvent dans le cadre du dispositif « titres-services »). C'est suite au développement de ce dispositif que de nombreux demandeurs d'emploi s'orientent vers le métier d'aide-ménager qui, au vu de la demande, paraît relativement porteur. Ensuite, l'autre avantage de ce métier est qu'il semble relativement accessible, notamment pour des personnes faiblement qualifiées (74,1 % des candidats n'ont pas le diplôme du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire). Toutefois, il apparaît à l'analyse de cette population de candidat potentiel, que le positionnement sur ce métier résulte pour nombre de personnes d'un choix par défaut, ne pouvant, faute de qualification, se positionner sur d'autres métiers. Il ressort en effet de témoignages de conseillers, qu'une partie de ces candidats ne sont pas aptes à exercer ce métier.

Le métier d'éducateur arrive en seconde position en termes de nombre de DEI positionnés. La population est relativement jeune (seuls 16,4 % des DEI ont plus de 45 ans) et surtout relativement qualifiée (seul 8,2 % n'ont pas leur diplôme du troisième degré de l'enseignement secondaire). Ce niveau de diplôme relativement élevé est lié à l'accès à la profession conditionné par l'obtention du diplôme d'éducateur de niveau secondaire (3^{ème} degré) ou supérieur. Bien que les chiffres ci-dessous n'offrent pas ce détail, il apparaît que les demandeurs d'emploi sont majoritairement diplômés de l'enseignement secondaire (57,5 %, contre 34,0 % diplômés de l'enseignement supérieur). Or le secteur de l'action sociale demande plus fréquemment des diplômés de l'enseignement supérieur. Enfin, il est à noter que la nomenclature en vigueur au Forem distingue les « éducateurs » des « éducateurs en établissements scolaires » qui n'ont pas été intégrés à la présente analyse, relevant davantage du secteur de l'enseignement.

Un nombre également important de demandeurs d'emploi se positionnent sur le métier d'animateur : « animateur d'activités culturelles et techniques » (4 223 individus) et « animateur d'ateliers de centres de loisirs » (2 225 individus). Mais il faut tenir compte du fait que 643 personnes sont positionnées simultanément sur les deux métiers. Le profil de ces

personnes est relativement plus qualifié et légèrement plus jeune que l'ensemble des personnes positionnées sur un métier de l'action sociale. La réserve de candidats pour ce métier est également plus mixte.

Les puériculteurs et les accueillants d'enfants représentent également un grand nombre de demandeurs d'emploi, soit respectivement 2 775 et 2 248 personnes. Comme ont pu le montrer des travaux antérieurs²¹, les demandeurs d'emploi inscrits dans ces deux métiers de la petite enfance ont des profils différents : les puériculteurs disposent en général d'un diplôme au moins équivalent à celui de l'enseignement secondaire (essentiellement en puériculture) et sont relativement jeunes. Les accueillants d'enfants sont en général plus âgés, sont peu diplômés et sont moins souvent expérimentés dans le secteur. Les candidats à ces métiers sont presque exclusivement des femmes. Ces deux dernières années, le nombre de puériculteurs dans la demande d'emploi est reparti à la hausse faisant suite à une baisse de 2007 à 2011.

Enfin, le dernier métier dont le volume de demandeur d'emploi mérite d'être pointé est celui d'aide-familial (2 328 DEI). La faible part de personnes peu qualifiées (21 %) s'explique par la nécessité pour ce métier de disposer d'un diplôme de l'enseignement secondaire permettant l'obtention d'un certificat d'immatriculation délivré par le SPW²². Ce métier se démarque des autres métiers de l'action sociale par une part plus importante de DEI expérimentés dans le secteur.

Outre ces professions qui se distinguent de par le volume de demandeurs d'emplois qui s'y positionnent, d'autres métiers méritent d'être pointés en raison de leur profil différencié de celui de l'ensemble des métiers de l'action sociale.

Tous les métiers de l'action sociale comptent une majorité de femmes dans la demande d'emploi. Certains métiers semblent toutefois plus mixtes, comprenant une minorité de plus d'un tiers d'hommes parmi les demandeurs d'emploi : agent accompagnateur de déplacements, animateurs ou encore interprète social.

Au niveau de la durée d'inoccupation, certains métiers se distinguent par une proportion plus importante de leur population de demandeurs d'emploi inoccupés depuis moins d'un an, comme le métier d'assistant social. D'autres, à l'inverse, se distinguent par une

²¹ Le Forem, Un zoom sur le métier d'intervenant auprès d'enfants, Marché de l'emploi, Analyse, avril 2012

²² Voir notamment, Le Forem, Un zoom sur le métier d'aide familial, Marché de l'emploi, Analyse, octobre 2012.

inoccupation de longue durée plus importante, comme les agents accompagnateur de déplacements ou les écoutants.

Selon les métiers, la répartition par âge peut varier de manière importante. Parmi les métiers où l'on compte le plus de jeunes demandeurs d'emploi (< 20% des DEI âgés de 45 ans et plus), mentionnons les métiers d'animateur d'atelier de centre de loisirs et d'éducateur. Parmi les métiers où la demande d'emploi est la plus âgée (>40% de plus de 45 ans), nous retrouvons les métiers d'agent accompagnateur de déplacements, d'écoutant, de conseiller conjugal et familial et de responsable de service éducatif.

Enfin, si de nombreux métiers comptent une part importante de demandeurs d'emplois peu diplômés (aide-ménager, ou agent accompagnateur de déplacements), certains métiers ne comptent quasiment pas de personnes peu qualifiées (soit moins de 10% des demandeurs d'emploi ne disposant pas du diplôme de 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire). C'est le cas des professions telles que puériculteur, assistant social, conseiller conjugal et familial, responsable de structures d'animations culturelles ou techniques, responsable de services éducatifs ou encore éducateur. L'accès à ces professions est d'ailleurs souvent conditionné à la détention d'un diplôme de l'enseignement secondaire de troisième degré (par exemple : puériculteur) ou supérieur (par exemple : assistant social).

Figure 24 : DEI inscrits au Forem en juin 2013 dans les métiers (REM7) de l'action sociale (tous positionnements)

Groupe métier / Métiers	Nbre DEI	% expérience secteur Q	% femmes	% inoccupés depuis 1 an	% de plus de 45 ans	< ces 3D
111 Personnel des services aux personnes						
1111105 Aide-ménager	18.560	16,9%	98,5%	40,5%	36,6%	74,1%
1111201 Aide familial	2.328	44,9%	95,6%	46,7%	32,0%	21,6%
1111203 Agent accompagnateur de déplacements	522	23,9%	54,0%	32,0%	48,9%	54,4%
1111301 Puériculteur	2.775	30,5%	98,8%	53,6%	20,3%	5,8%
1111302 Accueillant d'enfants	2.248	19,9%	98,5%	44,4%	30,2%	46,3%
131 Personnel de l'hôtellerie						
1312202 Réceptionniste de centre d'hébergement	165	5,5%	69,1%	53,9%	26,1%	29,1%
231 Professionnels de l'intervention sociale et culturelle						
2311101 Ecoutant (permanence téléphonique)	50	24,0%	88,0%	32,0%	52,0%	46,0%
2311102 Informateur social	123	22,0%	67,5%	49,6%	44,7%	14,6%
2311201 Assistant social	885	38,9%	80,5%	60,8%	23,1%	1,5%
2311202 Conseiller conjugal et familial	38	36,8%	89,5%	44,7%	60,5%	5,3%
2312102 Tuteur	Moins de 10	0,0%	100,0%	50,0%	0,0%	0,0%
2313101 Animateur d'atelier de centre de loisirs	2.225	15,5%	63,2%	53,5%	12,8%	26,7%
2313201 Animateur d'activités culturelles et techniques	4.223	22,5%	62,7%	45,0%	26,3%	19,0%
2313202 Responsable de structures d'animations culturelles et techniques	84	25,0%	66,7%	46,4%	27,4%	2,4%
2315101 Responsable de service éducatif	96	42,7%	59,4%	44,8%	54,2%	1,0%
2315102 Educateur	6.245	28,2%	71,0%	55,7%	16,4%	8,2%
322 Professionnels de l'information et de la communication						
3224103 Interprète social	159	17,6%	62,3%	51,6%	35,2%	11,9%
Total positionnés santé	35.991	21,5%	87,6%	45,4%	30,4%	46,9%
Total DEI	236.882	10,1%	48,7%	43,9%	33,3%	50,6%

4.4. Candidats travailleurs dans les métiers d'intérêt du secteur, hors métiers de la santé ou de l'action sociale

Le tableau ci-contre reprend les métiers qui ne relèvent pas strictement de la santé ou de l'action sociale tels que listés ci-avant, mais pour lesquels les représentants des secteurs dits non marchands ont marqué un intérêt. Plusieurs de ces métiers sont des métiers de support à l'activité principale des établissements de soins ou d'action sociale.

On retrouve ainsi différents métiers du nettoyage (technicien de surface), de l'entretien du bâtiment (ouvrier d'entretien des bâtiments), de la cuisine (commis de cuisine, équipier polyvalent, cuisinier de collectivité, plongeur,...), des métiers administratifs (employé administratif, agent d'accueil, aide-comptable,...) ou encore des métiers initialement orientés vers le secteur de l'enseignement (comme éducateur en établissements scolaires ou surveillant).

Le Forem, service de l'Analyse du marché de l'

Figure 43 : Candidats travailleurs dans les métiers d'intérêts du secteur hors des métiers de la santé et de l'action sociale

Groupe métier / Métiers	Nbre DEI	% expérience secteur Q	% femmes	% inoccupés depuis 1 an	% de plus de 45 ans	< ces 3D
111 Personnel des services aux personnes						
1112202 Ouvrier d'entretien du bâtiment	8.364	13,9%	0,3%	34,2%	43,0%	73,2%
1112207 Assistant ménager en collectivité	2.582	18,8%	93,0%	47,4%	27,6%	70,1%
1111104 Employé toutes mains (chez un particulier)	211	12,3%	52,6%	30,3%	52,6%	73,9%
112 Personnel des services aux entreprises et aux collectivités						
1121101 Technicien de surface	20.955	17,2%	85,7%	43,1%	31,4%	71,3%
1122101 Agent d'entretien de lieux publics ou privés	2.274	13,3%	17,7%	39,5%	36,4%	71,8%
1122201 Agent de sécurité	1.788	6,5%	8,6%	43,3%	26,7%	56,0%
1121408 Nettoyeur industriel	1.628	7,1%	2,3%	41,8%	22,4%	67,6%
1121201 Laveur de vitres	373	7,5%	2,9%	37,3%	33,2%	79,1%
121 Personnel des services administratifs						
1212104 Employé administratif	26.490	11,0%	71,7%	42,6%	32,1%	26,1%
1211201 Agent d'accueil	8.940	13,8%	84,6%	43,2%	31,3%	33,5%
1212101 Aide-comptable	4.431	7,6%	63,9%	44,6%	32,5%	16,2%
1214101 Technicien administratif	4.342	9,8%	67,4%	43,5%	31,3%	18,8%
1213101 Secrétaire généraliste	3.987	11,5%	92,0%	46,6%	31,5%	13,3%
1213206 Secrétaire spécialisé	3.886	17,4%	90,4%	46,9%	37,4%	13,3%
1211203 Téléphoniste	3.501	14,1%	86,9%	33,7%	45,8%	43,3%
1213301 Assistant de direction	1.373	8,4%	92,9%	53,5%	39,2%	6,3%
1214201 Comptable	1.226	6,9%	52,2%	51,4%	33,4%	2,5%
1211101 Employé au courrier	721	12,1%	52,1%	43,1%	39,9%	53,0%
132 Personnel de la restauration						
1321101 Commis de cuisine	7.863	15,1%	62,9%	46,1%	25,7%	63,4%
1322101 Equipier polyvalent de restauration	4.626	8,4%	57,8%	50,2%	21,3%	63,7%
1321202 Cuisinier de collectivité	2.186	18,8%	61,0%	41,9%	30,8%	44,8%
1321103 Plongeur (main)	2.093	11,0%	53,2%	45,3%	27,0%	71,4%
1321102 Plongeur (lave-vaisselle)	1.601	12,8%	58,0%	42,0%	31,4%	71,3%
1321201 Cuisinier	1.558	8,1%	28,0%	55,1%	29,7%	37,5%
1322204 Serveur en collectivité	945	16,1%	71,9%	48,1%	23,4%	61,9%
1321203 Chef de partie	199	6,0%	27,1%	44,2%	34,2%	43,7%
1323101 Chef de cuisine	198	6,1%	12,6%	59,1%	42,4%	28,8%
1323103 Chef de cuisine de collectivité	86	19,8%	41,9%	48,8%	36,0%	38,4%
1323301 Responsable de restauration de collectivité	35	14,3%	45,7%	45,7%	60,0%	28,6%

Groupe métier / Métiers	Nbre DEI	% expérience secteur Q	% femmes	% inoccupés depuis 1 an	% de plus de 45 ans	< ces 3D
221 Professionnels de la formation initiale						
2214101 Educateur en établissement scolaire	4.708	20,4%	78,0%	47,5%	25,6%	19,9%
2214104 Surveillant extrascolaire	2.404	13,3%	92,3%	45,3%	30,4%	48,2%
2214103 Convoyeur scolaire	1.546	17,3%	81,2%	39,1%	41,5%	44,8%
2214102 Orthopédaogogue	17	23,5%	76,5%	52,9%	29,4%	5,9%
222 Professionnels de la formation continue						
2221114 Formateur : formation générale, lettres et langues	367	14,7%	71,7%	50,7%	47,1%	4,9%
2221115 Formateur : information, communication	287	16,0%	46,7%	50,9%	44,9%	6,3%
2221111 Formateur : services aux personnes	190	24,7%	56,8%	56,8%	40,5%	11,1%
2221106 Formateur : génie civil, construction, bois	186	8,6%	2,2%	45,2%	67,7%	52,7%
2221104 Formateur : échange et gestion	155	3,9%	41,9%	57,4%	43,2%	10,3%
2221108 Formateur : sciences humaines, économie, droit	63	15,9%	58,7%	63,5%	31,7%	1,6%
2221103 Formateur : arts	59	10,2%	52,5%	50,8%	33,9%	8,5%
2221110 Formateur : services à la collectivité	56	17,9%	32,1%	46,4%	35,7%	19,6%
2221109 Formateur : sciences	33	21,2%	45,5%	51,5%	36,4%	3,0%
2221107 Formateur : production mécanique	26	0,0%	0,0%	46,2%	61,5%	34,6%
2221102 Formateur : agriculture	21	14,3%	23,8%	38,1%	42,9%	14,3%
2221105 Formateur : fonction production	21	0,0%	23,8%	47,6%	52,4%	38,1%
2221113 Formateur : électricité, électronique	20	15,0%	0,0%	60,0%	50,0%	20,0%
2221112 Formateur : transformation	15	0,0%	33,3%	33,3%	53,3%	6,7%
231 Professionnels de l'intervention sociale et culturelle						
2313303 Moniteur sportif	1.206	8,3%	31,5%	53,1%	15,9%	25,9%
2313304 Maître nageur sauveteur	151	6,0%	24,5%	60,9%	13,9%	19,9%
2313102 Responsable de centre de loisirs	45	20,0%	53,3%	55,6%	22,2%	13,3%
232 Professionnels de l'intervention socio-économique						
2322101 Conseiller en emploi et insertion professionnelle	387	22,0%	74,4%	55,0%	21,4%	2,3%

Groupe métier / Métiers	Nbre DEI	% expérience secteur Q	% femmes	% inoccupés depuis 1 an	% de plus de 45 ans	< ces 3D
321 Cadres de la gestion administrative						
3212101 Responsable des ressources humaines	1.052	10,0%	66,9%	57,5%	30,1%	3,5%
3211301 Responsable administratif et financier	545	10,5%	43,1%	51,4%	52,1%	6,8%
3211101 Chef comptable	66	3,0%	28,8%	54,5%	63,6%	4,5%
3211201 Expert comptable	37	8,1%	35,1%	48,6%	56,8%	2,7%
322 Professionnels de l'information et de la communication						
3221402 Bibliothécaire	334	9,6%	66,2%	44,6%	35,9%	5,4%
3221401 Documentaliste	255	8,6%	57,3%	46,7%	33,3%	10,2%
3221404 Assistant bibliothécaire	190	10,0%	62,6%	43,7%	30,5%	13,2%
411 Personnel de la production agricole						
4111301 Jardinier	5.270	13,0%	3,5%	36,3%	33,1%	70,6%
431 Conducteurs d'engins de transport terrestre						
4311101 Conducteur de véhicule sanitaire	123	20,3%	19,5%	50,4%	33,3%	60,2%
433 Personnel de la logistique (manutention, gestion et exploitation des transports)						
4331202 Manutentionnaire	17.624	8,8%	11,2%	36,4%	31,4%	72,5%
4331101 Magasinier	12.562	6,2%	9,8%	38,8%	32,5%	61,0%
4331201 Conducteur de chariot élévateur	5.659	4,8%	1,1%	36,9%	36,3%	68,3%
4331301 Déménageur	725	10,6%	1,5%	36,8%	29,4%	78,8%
454 Personnel des fonctions transsectorielles aux industries de process						
4541301 Laborantin des industries de process	268	7,8%	38,1%	57,1%	24,6%	6,3%
512 Agents d'encadrement de maintenance						
5121101 Chef d'équipe en maintenance industrielle	107	4,7%	0,9%	45,8%	62,6%	30,8%

5. La rencontre sur le marché du travail : tensions et difficultés d'appariement

5.1. Préambule méthodologique et mise en garde

Pour rappel, deux concepts permettent d'appréhender les frictions sur le marché de l'emploi en Wallonie : les « fonctions critiques » et les « tensions ».

Les fonctions critiques : il s'agit de métiers pour lesquels il existe des difficultés de recrutement. Concrètement, il s'agit de métiers pour lesquels une part importante des offres du Forem n'a pas été satisfaite ou dont le délai de satisfaction a été « anormalement » long²³. Les raisons pour lesquelles un métier peut connaître des difficultés de recrutement peuvent être multiples : le manque de candidats, le manque de qualifications et/ou de compétences, le manque d'expérience, la motivation et/ou l'attitude des candidats, les conditions d'exercice de la profession, la mobilité / l'accessibilité.

C'est le manque de candidats que l'on qualifie de « pénurie ». Une manière d'approcher ce manque de candidats par rapport aux demandes du marché réside dans le calcul de tensions.

La tension rapporte le nombre de demandeurs d'emploi sur le nombre d'offres pour un métier donné. Plus le rapport est faible, a fortiori lorsqu'il est inférieur à 1, au moins il y a de candidats en rapport avec la demande du marché. Cet indicateur souffre de quelques limites :

- Une vision tronquée de la demande de main d'œuvre : le Forem n'a pas connaissance de l'ensemble des demandes de main-d'œuvre du marché de l'emploi. Il ne connaît donc qu'une part difficile à mesurer du marché. Toutes les entreprises ne font pas appel au Forem, et probablement davantage dans certains secteurs que dans d'autres.

- Un indice difficilement comparable avec d'autres indices semblables calculés dans d'autres régions / pays. Cet indice se base sur le nombre de demandeurs d'emploi et le nombre de propositions de recrutement. Il en résulte que le résultat dépend d'une part de la définition de ce qu'est un demandeur d'emploi dans un métier, et d'autre part de la demande de main d'œuvre que le service public de l'emploi capte.
- Un indice dont le « bon calcul » est sujet à débat²⁴. Il existe plusieurs manières de compter les demandeurs d'emploi « dans un métier ». Considère-t-on les demandeurs d'emploi inscrits sur une période ou à un moment donné ? Considère-t-on l'ensemble des positionnements professionnels ou seulement le principal ? Par ailleurs, la question de la définition des offres d'emploi se pose également. Considère-t-on les offres sur une période donnée ou à un moment donné ? Enfin si l'on considère une période, quelle est la plus pertinente (année ou mois) ?

Il résulte de ces questions que l'on peut difficilement conclure qu'il existe « un bon indice » qui exprime de manière absolue une situation pénurique sur le marché de l'emploi. Des travaux sont toutefois en cours au sein du service d'analyse du marché de l'emploi et de la formation du Forem en vue d'améliorer la qualité de cet indice. Les indices repris dans le tableau ci-après ont été produits selon une méthode probablement provisoire, et différente de celle des années précédentes.

Malgré ces différentes réserves, l'indice de tension (ou d'ouverture et de fermeture) garde toute sa pertinence dans le cadre **de comparaison intra-wallonne** entre métiers **sur base d'une méthode de calcul unique**.

²³ Cf. encadré « méthode »

²⁴ Voir notamment, Dejemeppe M., Van der Linden B., *Le manque d'emploi en Wallonie : mythes et réalité*, in Regards économiques, numéro 103, Mars 2013.

5.2. Fonctions critiques²⁵

La méthode :

Pour établir la liste des fonctions critiques, des enquêtes de suivi des offres d'emploi ont été réalisées par les conseillers en recrutement du Forem auprès d'employeurs qui ont déposé en 2012 une offre d'emploi au Forem. L'approche se déroule en deux étapes à l'instar de ce qui se pratique dans les autres services publics régionaux de l'emploi. Il s'agit dans un premier temps, d'établir une liste de métiers sur base des critères statistiques habituels :

- un volume minimum de 20 offres suivies dans l'année (pour éviter de mettre en avant des situations anecdotiques rencontrées par une (ou deux) entreprise(s)) ;
- un taux de satisfaction pour les offres du métier concerné qui doit être inférieur à la moyenne de l'ensemble des métiers (soit 89 % en 2012) ;
- la durée de satisfaction des postes doit être supérieure à la moyenne de l'ensemble des métiers (31 jours).

Cette liste est, dans un deuxième temps, confrontée à l'avis des conseillers en recrutement de chaque direction régionale du Forem afin de confirmer (ou infirmer) la criticité du métier établie sur base « statistique », ainsi que les origines des difficultés de recrutement.

Le Forem a identifié sur base de ses offres (voir encadré), 43 fonctions critiques parmi lesquelles sept sont apparentées aux « secteurs dits non marchands »²⁶.

Certains de ces métiers sont spécifiques au secteur de la santé, comme les infirmiers en soins généraux ou en soins spécialisés, tandis que d'autres sont des métiers que l'on retrouve dans d'autres secteurs mais qui s'exercent également dans les secteurs dits non marchands avec parfois des spécificités. Ce sont les métiers :

- d'agent de sécurité, dont les stewards hospitaliers
- de cuisinier de collectivité
- d'employé(e) polyvalent de restauration
- de serveur en restauration, dont les serveurs en collectivité
- de chef de cuisine de collectivité

²⁵ Le Forem, *Détection des métiers et fonctions critiques 2012, Marché de l'emploi Analyse*, Septembre 2013.

²⁶ Soit les analystes les ont identifiées comme pratiquées dans le secteur, soit les représentants du secteur ont souhaité être informés à leur sujet.

Ces métiers se retrouvent donc dans différents secteurs. Il n'est pas possible de pouvoir identifier si ces métiers sont critiques de manière spécifique dans les secteurs dits non marchands. L'analyse des offres d'emploi du Forem révèle que la grande majorité des offres concernant ces cinq métiers émanait d'autres secteurs.

Si on observe les fonctions critiques depuis 2006 :

- Les métiers d'infirmiers en soins généraux et en soins spécialisés sont identifiés comme critiques chaque année.
- Les métiers de chef de cuisine et cuisinier, chaque année depuis 2007.
- Le métier de serveur en restauration, quatre fois critique sur les sept années observées.
- Les métiers d'agent(e) de sécurité / steward urbain et d'employé polyvalent de restauration ont été critiques seulement durant deux années dont 2012.

La pénurie, soit le manque de candidats à l'emploi sur le marché, constitue un type particulier de fonctions critiques. Dans les sept métiers repris ci-dessus, seuls ceux d'infirmiers en soins généraux et en soins spécialisés sont dans une situation de pénurie de candidats²⁷.

²⁷ Le caractère « pénurie » est, ici, identifié sur base d'une part de l'avis des conseillers et d'autre part sur le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi durant l'année 2012 positionnés sur le métier en « métier principal » et le nombre de propositions de recrutement pour ce métier diffusées durant l'année 2012. Sont qualifiés en pénurie les métiers dont le rapport est inférieur à 1,5.

5.3. Les tensions

Le calcul de l'indicateur de tension est en cours de révision au sein du Forem. Les indicateurs ici fournis permettent de mieux cerner l'état de tension du marché de l'emploi pour les métiers des secteurs dits non marchands.

En raison de la révision du mode de calcul²⁸, il n'est pas possible de comparer les indices de cette année avec ceux des années précédentes.

Pour rappel, l'indice de tension a pour essentielle vertu de pouvoir comparer la situation de différents métiers sur un marché de l'emploi. C'est pourquoi, il est ici privilégié d'utiliser cet indice de manière relative. Ainsi les métiers sont classés selon leur indice et sont regroupés en quartiles. Le premier et le dernier quartile revêtent un intérêt particulier : le premier rassemble le quart des métiers de la nomenclature dont l'indice est le plus faible, c'est-à-dire pour lesquels le nombre de demandeurs d'emploi est relativement faible par rapport au nombre d'offres. On dit parfois de ces métiers qu'ils sont « ouverts » en termes d'opportunités pour le candidat potentiel. Le dernier quartile, comprend le quart des métiers de la nomenclature pour lesquels le nombre de candidats est particulièrement élevé au regard du nombre d'offres. On dit de ces métiers qu'ils sont « fermés ». La concurrence entre les demandeurs d'emploi pour une opportunité d'emploi y est élevée. Le tableau ci-dessous reprend une distribution des métiers en quartile selon l'indicateur de tension (en ligne) et une distribution des métiers en quartile en fonction du nombre d'offres diffusées en 2012 (en colonne). Le dernier quartile est divisé en deux classes de sorte à faire ressortir les métiers se situant dans le dernier décile de la distribution. Se retrouvent à l'extrémité supérieure droite les métiers pour lesquels le Forem diffuse un grand nombre d'offres et pour lesquels on compte relativement peu de demandeurs d'emploi. A l'inverse, l'extrémité inférieure gauche reprend des métiers pour lesquels le Forem gère peu d'offres et dont le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et les offres est élevé.

²⁸ L'indice de tension rapporte le nombre de demandeurs d'emplois inscrits au Forem durant l'année 2012 positionnés sur le métier en « métier principal » et le nombre de propositions de recrutement pour ce métier diffusées durant l'année 2012, y compris celles ouvertes en 2011 et encore vacantes en 2012. Sont exclues de l'analyse, les offres communiquées au Forem par les autres services régionaux de l'emploi.

Figure 25 Distribution des métiers apparentés au non marchand en fonction du volume d'offres gérées par le Forem en 2012 et de l'indice de tension du métier en 2012 (nombre de DEI positionnés sur le métier au 31/12/ 2012 sur le nombre d'offres vacantes durant 2012) ²⁹

Classes* de volume d'offres (nombres d'offres gérées par le Forem, hors offres communiquées par les partenaires publics).						
	Classe 1 (< 26 propositions de recrutements)	Classe 2 (26<100)	Classe 3 (100<357)	Classes 4 (357<1115)	Classe 5 (1115<4116)	
Classes* de tension (rapport entre la demande de main d'œuvre 31/12/2012 et les offres ouvertes et vacantes en 2012)	Classe 1 (<1)		Chef comptable Responsable de restauration de collectivité	Médecin, ergothérapeute, chef de service paramédical, conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle	Responsable de maintenance Infirmier(ère) en soins spécialisés	Infirmier(ère) en soins généraux
	Classe 2 (1<2,4)	Praticien(ne), conseil santé Dentiste Audiologue	Pharmacien Opticien Technologue en imagerie médicale	Laborantin(e) des industries de process Chauffeur de taxi Responsable des services généraux (administration, finances) Chef de cuisine, Chef de cuisine de collectivité Kinésithérapeute Analyste financier, Expert comptable Laveur(se) de vitres	Responsable des ressources humaines Formateur(rice) Agent(e) de sécurité_ Steward urbain	Employé(e) polyvalent de restauration Comptable Technicien(ne) administratif Secrétaire spécialisé(e) Secrétaire généraliste
	Classe 3 (2,4<6,1)	Biologiste clinicien Bandagiste Prothésiste dentaire Informateur(rice) social(e)	Déménageur(se) Bibliothécaire, Documentaliste Infirmier(ère) accoucheur(se) Assistant(e) en cabinet dentaire Diététicien(ne) Psychomotricien(ne)	Logopède Technologue de laboratoire médical Moniteur(rice) sportif(ve), Maître-nageur(se) sauveteur(se) Animateur(rice) d'atelier de centre de loisirs Nettoyeur(se) industriel_Trieur(se) de déchets	Assistant(e) social(e) Assistant(e) de direction	Aide-ménagère(ère) Magasinier Puériculteur/rice_Accueillant(e) d'enfants_Assistant(e) aux institutrices maternelles ou primaires Aide-soignant, Secouriste ambulancier Serveur(se) en restauration, Chef de rang Cuisinier(ère), Cuisinier(ère) de collectivité, Chef de partie Commis de cuisine, cuisine Agent d'accueil
	Classe 4 (6,1 < 14,1)		Traducteur(rice); Interprète Assistant(e) en pharmacie	Psychologue Aide-familial_Accompagnateur(trice) de déplacements Animateur(rice) d'activités culturelles et ludiques	Jardinier(ère) Educateur(rice), Responsable de service éducatif Ouvrier(ère) d'entretien du bâtiment_Assistant(e) ménager(ère) en collectivité_Assistant(e) logistique en milieu hospitalier	Cariste, Manutentionnaire Employé(e) administratif_aide-comptable Technicien(ne) de surface
	Classe 5 (14,1 < 262,0)	Podologue Employé(e) au courrier	Concierge, gardien	Educateur(rice) en établissement scolaire, Surveillant(e) extrascolaire		

²⁹ Les bornes des classes correspondent aux quartiles et au neuvième décile pour la classe 5. Donc, les bornes de la classes 1 sont Q0 et Q1 ; celles de la classe 2, Q1 et Q2 ; les bornes de la classe 3, Q2 et Q3 ; les bornes de la classe 4, Q3 et D9, et la classe 5, D9 et D10.

Cette publication est disponible et téléchargeable sur le site du Forem, à l'adresse :
<http://www.leforem.be/chiffres/chiffres-et-analyses.html>

Pour citer cette étude :

F. Naveaux ; W. Watelet, *Le secteur de la santé et de l'action sociale en Wallonie : Aperçu chiffré en matière d'emploi*, Le Forem - Rapport 2012-2013

ANNEXES

Annexe 1 : Les métiers de la santé

Métiers	code	Métiers	code	Métiers	code
Personnel des services aux entreprises et aux collectivités					
Agent/agente de sécurité et de surveillance		Médecin spécialiste en Oto-rhino-laryngologie	3111116	Orthoptiste	
		Médecin spécialiste en pédiatrie	3111117		Orthoptiste 2431501
Steward hospitalier	1122204	Médecin spécialiste en pneumologie	3111118	Pédicure-podologue	
Personnel des services aux personnes					
Agent/agente de service de collectivité		Médecin spécialiste en psychiatrie	3111119		Podologue 2431601
Agent de soins en hydrothérapie	1112206	Médecin spécialiste en radiodiagnostic	3111120	Prothésiste dentaire	
Assistant logistique en milieu hospitalier	1112201	Médecin spécialiste en radiothérapie-oncologie	3111121		Prothésiste dentaire 2432301
Brancardier	1112203	Médecin spécialiste en rhumatologie	3111122	Prothésiste-orthésiste	
Assistant/assistante en cabinet médical		Médecin spécialiste en stomatologie	3111123		Bandagiste 2432403
Assistant en cabinet dentaire	1112101	Médecin spécialiste en urologie	3111124		Orthésiste 2432401
Assistant en cabinet médical	1112102	Psychologue clinicien/psychologue clinicienne			Orthopédiste podo-orthésiste 2432404
Esthéticien-cosméticien/esthéticienne-cosméticienne		Assistant en psychologie clinique	3111303		Prothésiste 2432402
Masseur	1113305	PSYCHOLOGUE	3111301	Psychomotricien/psychomotricienne	
Massothérapeute	1113306	Psychothérapeute	3111302		Psychomotricien 2431301
Praticiens de la santé					
Chirurgien dentiste/chirurgienne dentiste		Sage-femme		Professionnels des soins paramédicaux	
Dentiste généraliste	3111201	Infirmier accoucheur	3111401	Aide-soignant/aide-soignante	
Dentiste spécialiste en orthodontie	3111202	Spécialiste conseil de la santé publique			Aide-soignant 2411101
Dentiste spécialiste en parodontologie	3111203	Praticien de santé publique	3112101		Secouriste ambulancier 2411102
Praticiens médico-techniques					
Médecin praticien		Biologiste médical		Cadre des services paramédicaux	
Médecin généraliste	3111101	Biologiste clinicien	3121101	Chef de service paramédical	2413101
Médecin spécialiste en anatomie pathologique	3111127	Pharmacien/pharmacienne		Infirmier/infirmière de service spécialisé	
Médecin spécialiste en anesthésie-réanimation	3111102	Pharmacien	3122101	Infirmier en soins spécialisés	2412201
Médecin spécialiste en cardiologie	3111103	Professionnels de la rééducation et de l'appareillage			
Médecin spécialiste en chirurgie	3111104	Audioprothésiste		Infirmier en soins généraux	2412101
Médecin spécialiste en chirurgie orthopédique	3111125	Audicien	2432101	Professionnels médico-techniques	
Médecin spécialiste en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	3111105	Audiologue	2432102	Conseiller/conseillère en information médicale	
Médecin spécialiste en dermatovénérologie	3111106	Diététicien/diététicienne		Délégué médical	2422101
Médecin spécialiste en Gastro-entérologie	3111107	Ergothérapeute		Préparateur/préparatrice en pharmacie	
Médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique	3111108	Ergothérapeute	2431201	Assistant pharmaceutico-technique	2421301
Médecin spécialiste en médecine du travail	3111109	Masseur/masseuse kinésithérapeute		Technicien/technicienne de laboratoire d'analyses médicales	
Médecin spécialiste en médecine d'urgence	3111128	Chiropacteur	2431102	Technologue de laboratoire médical	2421201
Médecin spécialiste en médecine interne	3111110	Kinésithérapeute	2431101	Technicien/technicienne en imagerie médicale	
Médecin spécialiste en médecine légale	3111111	Ostéopathe	2431103	Technologue en imagerie médicale	2421101
Médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation	3111126	Opticien-lunetier/opticienne-lunetière			
Médecin spécialiste en neurochirurgie	3111112	Opticien-lunetier	2432201		
Médecin spécialiste en neurologie	3111113	Opticien-optométriste	2432202		
Médecin spécialiste en neuropsychiatrie	3111114	Orthophoniste			
Médecin spécialiste en ophtalmologie	3111115	Logopède	2431401		

Annexe 2 : Les métiers de l'action sociale

Métiers	code
Personnel de l'hôtellerie	
Réceptionniste en établissement hôtelier	
Réceptionniste de centre d'hébergement	1312202
Personnel des services aux personnes	
Employé/employée de ménage à domicile	
Aide-ménager	1111105
Intervenant/intervenante à domicile	
Agent accompagnateur de déplacements	1111203
Aide familial	1111201
Intervenant/intervenante auprès d'enfants	
Accueillant d'enfants	1111302
Puériculteur	1111301
Professionnels de l'information et de la communication	
Traducteur/traductrice, interprète	
Interprète social	3224103
Professionnels de l'intervention sociale et culturelle	
Animateur/animatrice généraliste de loisirs	
Animateur d'atelier de centre de loisirs	2313101
Animateur/animatrice spécialiste d'activités culturelles et techniques	
Animateur d'activités culturelles et techniques	2313201
Responsable de structures d'animations culturelles et techniques	2313202
Chargé/chargée de protection des biens et des personnes	
Tuteur	2312102
Educateur-intervenant éducatif/éducatrice-intervenante éducative	
Educateur	2315102
Responsable de service éducatif	2315101
Informateur social/informatrice sociale	
Ecoutant (permanence téléphonique)	2311101
Informateur social	2311102
Intervenant/intervenante d'action sociale	
Assistant social	2311201
Conseiller conjugal et familial	2311202